

FABULEUX TALMONT

CATASTROPHIQUE



2

MYTHES, MYSTÈRES, SACCAGES ET SORNETTES



L'ANAMORPHOSE

Jeu d'optique reposant sur ce que des images préalablement déformées, observées soit en perspective très fuyante, soit dans des miroirs cylindriques, coniques, etc, sont restituées dans une apparence compréhensible.

Un regard jeté sur le passé - si l'on s'en contente - va donner de l'Histoire une vision, pourrait-on dire, anamorphotique : image faussement cohérente, imposée par le biais du point de vue comme vérité d'évidence.

L'historien - avec le géologue, le sociologue, l'économiste, voire le moraliste... et quelques autres - mettant à plat cette perspective trompeuse, va y trouver, dans les linéaments complexes qu'il observe, les faits et leurs réels enchaînements dans la durée. Depuis l'origine de l'espèce, la conscience du temps biologique humain paraît rythmée par l'alternance de la nuit et du jour : 36 525 levers de l'astre du jour, 36 525 couchers de soleil, dans une longue vie de centenaire. Et au fil de cette vie, une perspective changeante du passé. Alors, l'histoire, dans la perspective des siècles, où se perd -elle ?

Et que dire des millénaires, des centaines de millénaires, notre espèce en aurait déjà trois cents derrière elle : que saurait-on vraiment des pensées et sentiments de ces ancêtres de trois cent mille ans? Il faut être égyptien et pharaon, pour oser dire son tombeau (1) «Palais des millions d'années»! Voilà bien un temps «géologique», celui des ères, des périodes et des étages, qu'on ne peut guère concevoir que par le moyen des échelles graphiques... ou la parabole du «cadran de pendule». Anamorphose du temps... la trame des événements abolie par la perspective, seuls surgissent les «pics» désastreux : catastrophisme!

HORLOGE DES TEMPS GÉOLOGIQUE



(1) celui d'Aménophis III (le grand-père de Toutankhamon) 1391-1353 av J.C

2



catastrophe! catastrophique! catastrophisme!



*"Près du temple et des morts le village se presse. Il attend avec
une la suprême détresse. L'heure où l'engloutira l'Océan démanté".*

Georges Blet - 1893

CATASTROPHE...

*"Quelque nuit néfaste dont la date n'est pas loin peut-être, l'église romane
de Talmont et son mélancolique cimetière, vaincus dans la lutte inégale
disparaîtront à jamais dans les glauques profondeurs".*

J. Miron d'Aussy - 1899

ou mieux, peut-être

CATACLYSMES...

(puisque'on désignait ainsi les grandes inondations, depuis le Déluge universel)

«Dans quelques années, Talmont aura vécu... ce rocher où chaque année, la mer emporte une maison,
une tombe, les derniers remparts... la mer continuant son oeuvre méchante détruit, ravage le petit
village qui, dans quelques années n'existera plus».

T. Trilby - Monique poupée française - 1926

Enfin, en 1942...

La première Société des Amis de Talmont prend pour devise :

AU PÉRIL DES FLOTS

qui sera adoptée par la municipalité.

Que voilà donc une tradition bien instaurée!

Talmont vient de subir ce 28 Février 2010 un nouvel assaut cataclysmique, dix ans après celui survenu lors du cyclone qui traversa la France le 27 Décembre 1999.
Avait précédé ce dernier la grande tempête de 1996.

Auparavant, 1985.

Et 1951... 1946...

Le 16 Février 1941, raz-de-marée qui envahit le Marais et bloque à Talmont pendant deux jours une section d'artillerie de campagne allemande en manoeuvre.

Les 22 - 23 Février 1936. La digue du Caillaud saute sur une grande longueur. Le Marais est inondé.

Et aussi, les 8 et 9 Janvier 1924.

Enfin, aux siècles passés :
1892 (28 Décembre), 1859,
1814, 1788, 1785.

Mais l'Histoire retient surtout le raz-de-marée du 29 Janvier 1645 qui ravage toute la région, de l'Île d'Oléron à Saint-Seurin.

À Talmont, les dégâts sont tels que les habitants implorent le secours de leur seigneur, Charles d'Angennes, comte de Talmont, qui répondra avec empressement le 7 Avril suivant.



Unique photo d'un raz-de-marée? Celui de 1924? Photo (bien retouchée...) prise au coin du bâtiment des «Flôts».

Pour conclure cette remontée dans les temps de cataclysmes par celui de 1427.

Mais qu'en était-il? Tremblement de terre associé à un «tsunami» qui aurait ouvert le Pertuis de Maumusson* et englouti une partie de l'île de Cordouan?

Sans qu'on puisse savoir ce qui se serait passé à Talmont en cette occasion...

AU PÉRIL DES FLOTS?

Fascination cataclysmique à Talmont?

Tentation récurrente du catastrophisme?

Exagérations simplificatrices du passé?

* Mais Oléron était déjà une île lors des invasions normandes du IX^{ème} siècle.

Car, somme toute, considéré le dernier siècle, le bourg de Talmont et le village du Caillaud ne s'en sont pas si mal tirés. Mises à part, bien évidemment, des zones naturellement très exposées - Au Caillaud, le restaurant et les maisons avoisinantes sont au ras des hautes-mers en grandes marées et même en dessous de ce niveau pour certains agrandissements récents. Dans le Marais, avant que les digues ne soient établies, la ferme de La Cabane était quasiment atteinte chaque année par l'inondation.

Au cours des trois derniers épisodes, 1996, 1999, 2010, à part les (trop) longues coupures de courant électrique, de téléphone, voire d'eau (mais c'était aussi le sort d'un certain nombre de départements) que constate-t-on à Talmont?

Des arbres (souvent malades) cassés ou arrachés, des toitures endommagées; le «bec» de la pointe de Cornebrot écorné de 2 ou 3 m, sans autres dégâts importants aux falaises. Les gros dommages: les carrelets abattus comme des dominos en 96 et 99. Mais pas de victimes, comme à Saint-Seurin et Mortagne. À noter qu'au plus haut de la montée des eaux, en 1999 comme en 2010, le niveau n'a pas dépassé la crête du chenal du port: les boutiques du port (ex «petites écuries») n'ont pas été inondées, pas plus d'ailleurs que les établissements commerciaux sur la Place des Douves. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées au temps de la Monarchie de Juillet (1830-1848) qui ont établi le port actuel, ont correctement envisagé le degré de... cataclysme et les risques pour le bourg de Talmont. Les travaux de consolidation des falaises de la presqu'île, menés à plus ou moins grande échelle depuis un siècle, ont limité les dégâts, même si les bétonnages de la falaise Sud ont montré quelques faiblesses, d'ailleurs déjà évidentes depuis plusieurs années; et même si la digue de la plage a été momentanément submergée, les vagues bousculant ou arrachant quelques blocs.

En 1706, l'ingénieur du roi Claude Masse écrivait déjà:

«L'église est située au bord de la falaise qui se sape par-dessous et qui la fera bientôt tomber si l'on n'y fait ordre».

En 1860, l'abbé Lacurie prophétise:

«Dans un avenir qui n'est pas éloigné, la nef aura totalement disparu. Deux travées sont ruinées par le fleuve (?)».

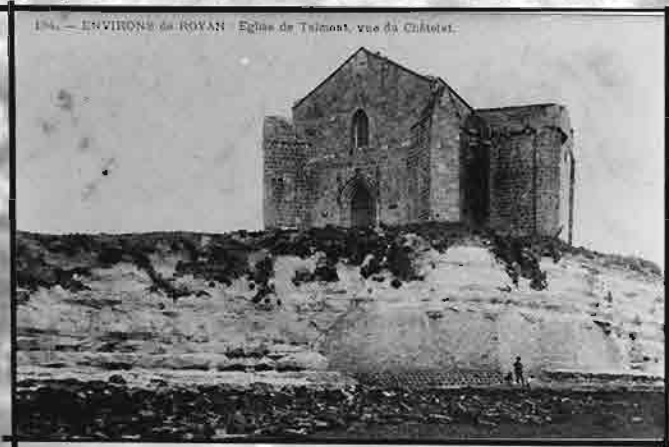
Peu après le classement de l'église (1890), l'architecte A. Raguenet s'inquiète encore:

«Cette église est menacée par la mer qui mine la falaise sur laquelle elle repose et démolit en très peu de temps les maçonneries qu'on établit pour la soutenir. Si l'on n'y prend pas garde, ce curieux édifice (sic) disparaîtra un jour au milieu des rochers de la côte».



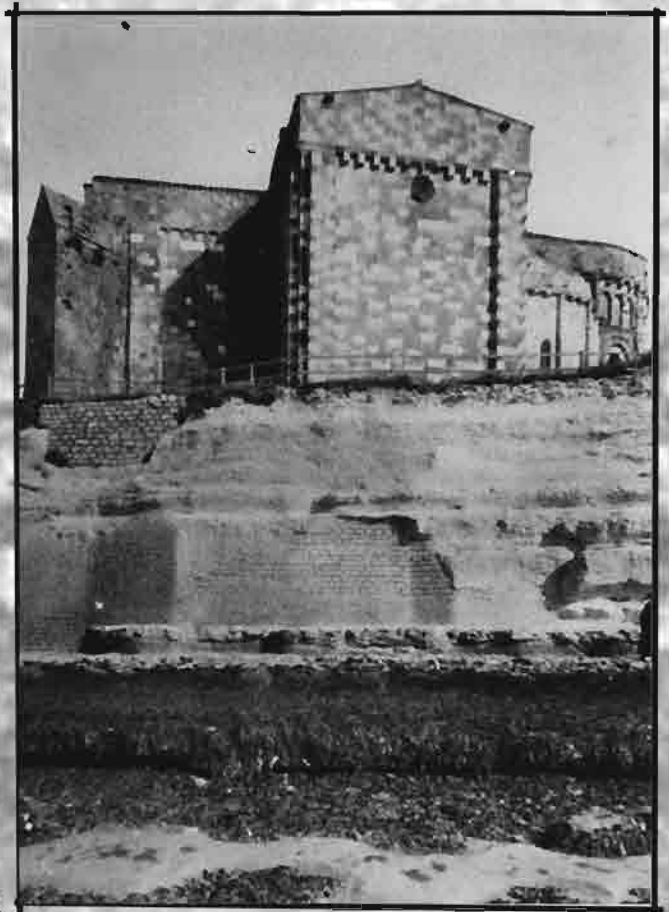
172 — Environs de ROYAN
Eglise de Talmont
et Brèche du lichet

Début du XXème siècle. Premier muret «de soutènement». Le fragment de rempart de la Fosse-Porte ne s'est pas encore écroulé.



184 — ENVIRONS de ROYAN — Eglise de Talmont, vue du Châtelet.

Front Ouest, même époque, premier mur de soutènement.



On colmate à la hâte un éboulement du terrain.

Exagérations catastrophiques... et réelle modestie, pendant trop longtemps, des travaux de protection.

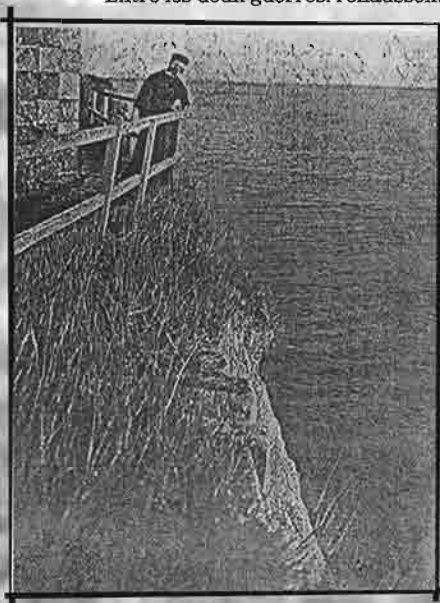
De 1890 jusqu'aux premières années du XXème siècle, on se bornera à boucher des anfractuosités et à soutenir quelques surplombs. Tergiversations largement dues aux rivalités et aux intérêts divergents des administrations en cause, Affaires maritimes, Ponts et Chaussées, Beaux-Arts qui ne songent qu'à se repasser le mistigri.



Entre les deux guerres: rehaussement des murs Sud et Ouest.

7

L'abbé Seguin (dernier curé de Talmont ayant résidé au presbytère 1890-1950) se penche sur l'abîme.
(cliché L'Illustration-1936)



Le mur Ouest achevé.

Quand on se décida, après la Grande Guerre, à protéger jusqu'en haut le flanc Ouest de la falaise sous l'église, il était temps: il ne restait qu'un peu plus d'un mètre de roche avant que ne s'éventre la crypte, et moins d'un mètre entre le bord de la falaise et le transept Sud.

Depuis, les travaux de consolidation se sont succédés, sur tout le périmètre de la presqu'île. Mais, encore au début du XXème siècle, a-t-on laissé s'écrouler ce qui restait du mur fermant la Fosse-Porte et un grand pan de muraille à la Tour Blanche; et, sans doute vers le temps de la Grande Guerre, une bonne longueur de rempart sur la façade Sud à partir de la Tour Blanche.

De même, dans les années 60 a-t-on négligé de consolider à temps les fondations de la «tour» du rempart Nord, qu'on dut ensuite reconstruire après effondrement (en décalant son emplacement).

8



1950 - Les murs de soutènement vers la Gironde.



Vers 1960 - Réparation d'urgence d'une cavité creusée dans le premier mur de soutènement.



État actuel des murailles après les travaux de 1970.

Mais la mer n'agit pas sur les roches des falaises comme sur les murailles des hommes. L'érosion proprement dite, sur les falaises de Talmont, est sournoise: environ un centimètre en dix ans (on peut le constater par rapport aux cimentages de 1998). C'est dans l'épaisseur des strates que l'eau des embruns et des pluies s'infiltré par les microfissures dues au très lentes pressions des terrains. Le gel hivernal, par le «gonflement» naturel de la glace élargit petit à petit certaines lignes de fractures. Un jour, au bout de dizaines d'années peut-être, une vague guère plus forte que les autres emporte le bloc ainsi lentement découpé «selon le pointillé». Minuscule catastrophe dans la perspective «anamorphotique» du passé.

Une nuit de l'année 1995, Jean Mayeur, marin-pêcheur retraité habitant en haut du Caillaud, est réveillé par un étrange grondement souterrain. Le temps est calme, le mer aussi. Il ne comprendra la nature du phénomène que quelques jours plus tard, passant en bateau devant la falaise, si bien qu'il ne pourra situer la date exacte de l'évènement: autour du 20 Janvier. C'était tout un pan de la grande falaise, en allant vers les grottes, qui s'était éboulé d'un bloc, sur toute la hauteur et un mètre ou deux d'épaisseur, et sur environ 75 mètres de long. Depuis sans doute des dizaines d'années, une faille se préparait et les vagues usant la base du rocher avaient creusé un surplomb.

Bien peu de gens se sont alors rendu compte de l'éboulement.

Et qui s'en est inquiété?

Et personne ne s'en souvient...



COTE DE CRÉDIBILITÉ

Un cataclysme peut-il précipiter l'église dans les flots? : 0%

Sans réparations ni soutiens les falaises reculeront-elles inévitablement? : 100%

La montée prévisible du niveau des mers transformera-t-elle la presqu'île en île?

De plus d'un mètre: 100%
De 50 cm : temporairement
De 20 cm : 0%

Un futur cataclysme (type 1999 ou 2010) peut-il causer à Talmont

Des dégâts considérables (maisons détruites, église endommagée, etc... : 30%
Pas plus de dégâts : 95%



L'éboulement de la grande falaise du Caillaud. (circa 20 Janvier 1995)

9



AU XV^{ème} SIÈCLE LA NEF DE L'ÉGLISE PERD DEUX TRAVÉES

CATACLYSME OU MALFAÇON?

CONSTAT

Au XV^{ème} siècle, à l'église de Talmont, la partie occidentale de la nef a été réduite à une travée (plus environ un mètre de la travée précédente), donnant à l'édifice un plan en croix grecque au lieu du plan initial en croix latine. La nef a été close par la façade actuelle, avec portail de style gothique tardif, et deux contreforts. La date de l'évènement ne peut être précisée, les archives ecclésiastiques ayant disparu.

Le plan d'origine: deux ou trois travées?

Tonnellier penche pour deux.

C. Connoué pour deux ou trois.

Jeanne Digard pour trois (comme à Rétaud), ainsi que Jean Clouet.

CAUSES DE L'ÉVÈNEMENT

Les avis des commentateurs sur la question diffèrent.

- Rien chez Dangibeaud.

- Tonnellier s'en tient au constat, mais cite le chanoine Lacurie qui écrivait en 1860: «Dans un avenir qui n'est pas éloigné la nef aura totalement disparu. Deux travées sont minées par le fleuve (?)» et il ajoute: «Les vieillards d'aujourd'hui entendaient dans leur jeunesse le ressac des vagues sous l'église pendant la messe».

- Pour De Vaux de Folletier: «La mer, (...) happait au Moyen-Âge une partie de la presqu'île, à l'Ouest puisque la nef a du être raccourcie (...). La mer continue à miner, au-dessous de l'église, le rocher (...) si de nouveaux travaux n'intervenaient on verrait s'effondrer cette église (...) Sainte-Radegonde-de-Talmont-au-Péril-de-la-Mer».

- Charles Connoué pense que «dès le XV^{ème} siècle, la mer sapant et détruisant la falaise avait fait disparaître une grande partie de la nef côté Ouest».

À la suite de ces études, les commentateurs «de seconde main» (journaux, brochures touristiques, guides) extrapolent et le thème récurrent devient: la destruction de la nef Ouest s'est produite «lors d'une grande tempête» au XIV^{ème} ou XV^{ème} siècle. Certains y ajoutent même la chute d'un hypothétique clocher. Curieusement, aucun de ces récits ne fait allusion au cataclysme de 1427, raz-de-marée ou tremblement de terre, pourtant bien attesté par les chroniques... même si l'on peut douter du caractère réel de certains détails «catastrophiques».

Bref, comme le dit sobrement le site <http://www.talmont-sur-gironde.fr/decouvrir-le-village>, «la façade Ouest de l'édifice fut reconstruite en style gothique au XVème siècle après qu'une travée de la nef soit tombée dans la mer».

SORNETTE «MAJUSCULE»...

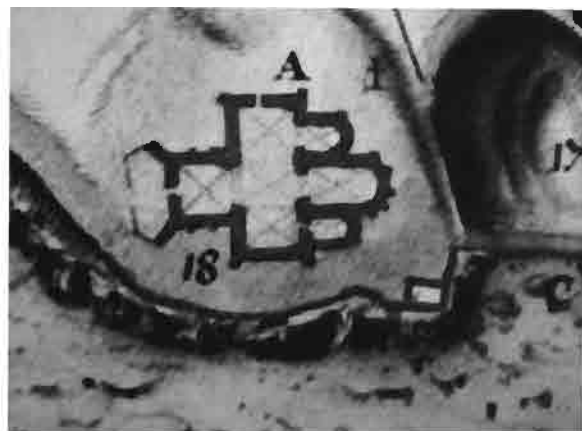
«La petite église présentait jusqu'au XXème siècle (sic) un plan en forme de croix latine, mais une forte tempête a brutalement fait reculer la falaise avalant par la même occasion le porche d'origine, le vestibule et une travée ainsi qu'une bonne partie de la crypte. Après le XVème siècle, a été rebâti sur le transept nord un porche à la mode du XIIème (?)».

...publiée dans «Patrimoine des communes de Charente-Maritime», Editions Flottic, Août 2002.



COMPLÉMENT D'INSTRUCTION...

...nécessaire. Car aucun des commentateurs ne tient compte d'un fait géographique: le tracé du rivage, de la falaise, à l'époque de la construction de l'église, il y a maintenant près de neuf siècles. Il serait étrange que les fondateurs bénédictins de l'église aient osé choisir d'emblée un emplacement qui aurait été si risqué en bord même de falaise, quel qu'ait été leur désir de donner à l'édifice une position exceptionnellement symbolique; et même si l'on pouvait à l'époque ignorer l'importance de l'érosion à l'échelle des siècles.



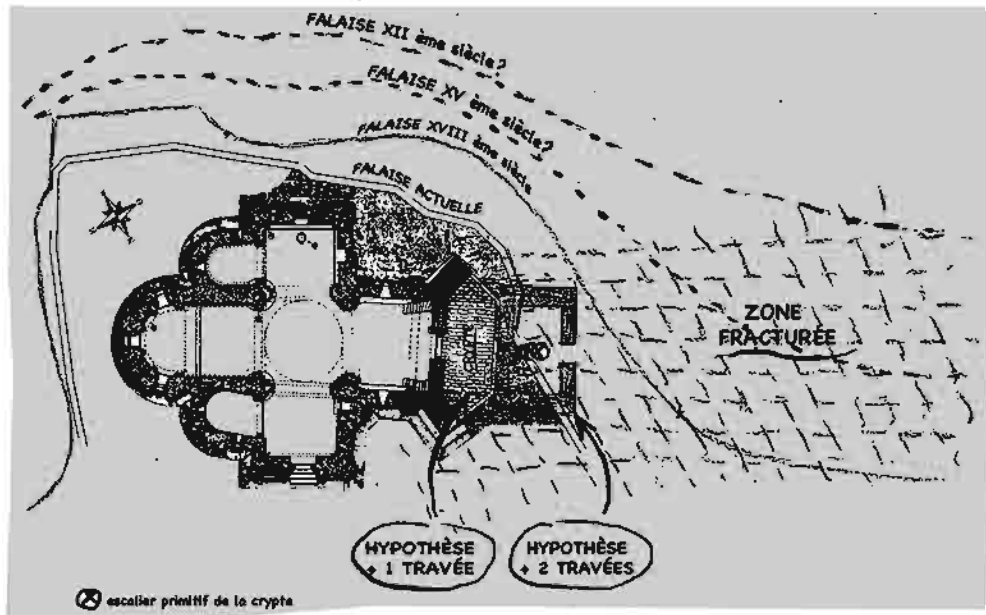
Situation de l'église en 1706 (Plans de Masse, feuille 60)

Sud et la falaise et seulement 5,50 mètres entre le portail Ouest et la falaise, résultat de deux siècles d'érosion.

La première carte précise des rivages de Talmont date du début du XVIIIème siècle. Elle a été établie par l'Ingénieur Ordinaire du Roi Claude Masse à des fins «géopolitiques» et militaires. Les géomètres de l'équipe Masse disposaient d'excellents moyens mathématiques et techniques à usage topographique, leur cartographie est précise. Sur la feuille 60 du rapport Masse «Plan de la ville de Talmont» on peut voir du premier coup d'oeil que, encore au début du XVIIIème siècle, il restait «de l'espace libre» entre le bord de la falaise et l'église. Trois toises environ (6 mètres) du mur du transept Sud au bord de la falaise et pas moins de six toises (13 mètres) du portail ouest à la falaise: soit de quoi loger encore deux travées de l'église même si leur position eut été alors délicate...

Or, aujourd'hui, il reste moins de 2 mètres entre le mur de transept Sud et la falaise et seulement 5,50 mètres entre le portail Ouest et la falaise, résultat de deux siècles d'érosion.

Qu'en serait-il depuis le XIIème siècle, surtout dans cette anse à l'Ouest où l'érosion paraît plus importante en raison de la nature de la roche et de sa particulière fracturation : le schéma ci-après propose un tracé raisonnable en fonction d'une vitesse moyenne de l'érosion en neuf siècles.



Essai de reconstitution de la situation de l'église au XIIème siècle et évolution du rivage.

NOUVELLE EXPERTISE...

Jean Clouet, dans son ouvrage « Regards nouveaux sur l'église de Talmont », paru à la SEFCO en 1989, propose au lieu de l'explication «catastrophique» une solution «technique». Jean Clouet est, de formation, ingénieur des Travaux Publics et à ce titre son hypothèse doit être reçue avec le plus grand intérêt. Que l'auteur veuille bien excuser simplifications et coupures apportées à son texte, très technique, elles n'enlèvent rien à la crédibilité de ses conclusions. Les parties entre crochets [] sont de la rédaction de «Fabuleux Talmont».

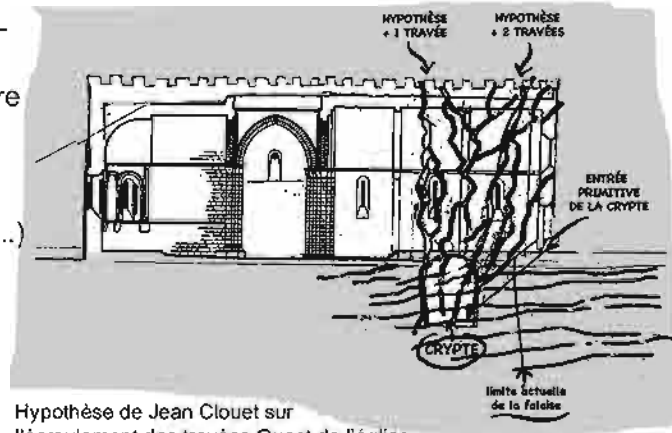
[L'église de Talmont, à l'origine, a comporté trois travées occidentales.] La travée 2 était construite sur une surface située hors d'atteinte des flots. L'ossuaire aménagé au-dessous existe encore en sous-sol (...) [La thèse soutenue ici] rend responsables * les hommes qui, en creusant une excavation si importante, ont compromis la stabilité de la travée 2 (...) Il a fallu du temps pour que survienne l'effondrement de la presque totalité de la travée(...) On doit bien comprendre (...) que les églises romanes sont des constructions fort différentes de celles qu'on pourrait édifier aujourd'hui en moellons maçonnés au mortier de ciment, constructions qui bénéficieraient des acquits de la mécanique

12

(*) ...mais pas coupables, bien entendu !

Au début du XVème siècle, après trois siècles d'érosion, la falaise devait s'être établie à peu près dans une position moyenne entre celle du XIIème et celle du XVIIIème siècle.

La (ou les) travée(s) disparue(s) ne peut (peuvent) donc être «tombée(s) dans la mer», et encore moins «au cours d'une grande tempête».



Hypothèse de Jean Clouet sur l'écroulement des travées Ouest de l'église.

des sols et de la statique. Cette dernière prit son essor lorsqu'en 1586 Simon Stevin (1) établit en les représentant par des vecteurs, que trois forces coplanaires et concourantes sont en équilibre si elles sont équilibrées aux côtés orientés d'un triangle.

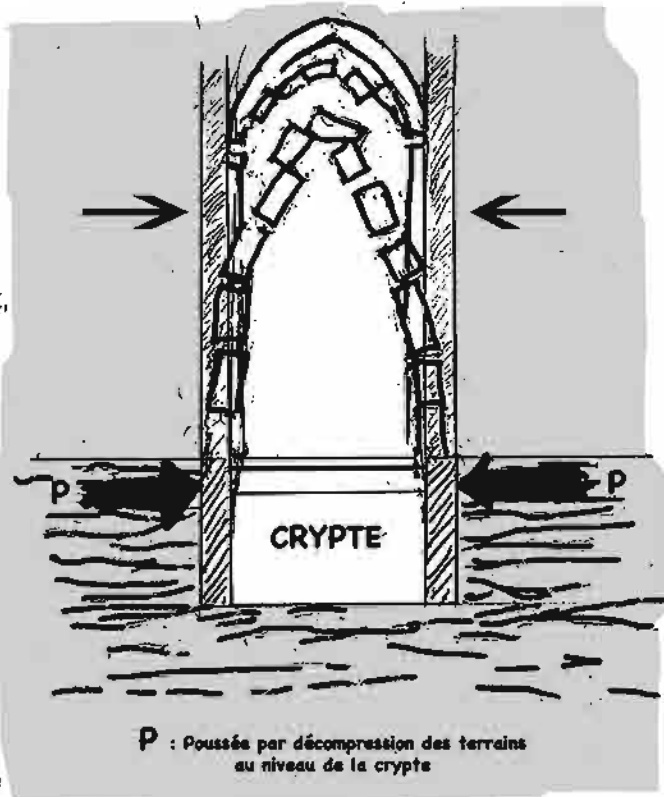
Les églises romanes ont été édifiées (...) par des architectes qui ne pouvaient avoir à l'époque aucune notion de stabilité des constructions. Aussi en étaient-ils réduits à respecter constamment, dans la conception des édifices, certaines proportions conciliant des exigences d'aspect avec les leçons tirées des échecs et des réussites passés.

Certains de ces rapports devaient lier l'épaisseur des murs, la largeur de la nef, et la hauteur libre sous la clé des arcs brisés (...) Et cela tenait, me dira-t-on! Ne perdons pas de vue qu'une affirmation aussi sommairement énoncée ne préjuge en rien du coefficient de sécurité que l'on obtenait ou, si l'on préfère, de la marge dont on disposait avant que la valeur de ce coefficient ne s'abaisse un jour au-dessous de l'unité... [jusqu'à la catastrophe] (...) Le système obtenu par les procédés constructifs [employés] était susceptible de déformations considérables avant de s'effondrer (...) Désireux de bien faire, le constructeur a dû fonder à 2 ou 3 m au-dessous du dallage actuel; c'est la valeur importante de l'épaisseur des murs [qui autorise cette conjecture] car elle lui permettait de respecter un rapport voisin de 10 entre :

- la différence de niveau de la clé de l'arc brisé et celui de l'assise d'une part,

- et cette épaisseur d'autre part (...)

Une hypothèse serait que [le constructeur] a fait terrasser en tranchée jusqu'à la profondeur de 5 m environ pour fonder les travées 2 et 3 en s'apercevant que le terrain découvert près de la surface n'était pas à son goût [ici l'auteur écarte cette hypothèse - Elle est pourtant vraisemblable étant donné l'état très fracturé du calcaire en cette zone, comme on peut l'observer en examinant la roche arasée au pied de l'église dans l'anse Ouest.] (...)



Hypothèse de Jean Clouet sur l'écroutement des travées Ouest de l'église : le rôle de la « fatale crypte » favorisant une lente poussée des terrains sur les murs de la travée.



(1) Simon Stevin (1548-1620) mathématicien du prince d'Orange et ingénieur des digues de Hollande.



Sur cette photo datant d'avant 1918 (au fond le «Rocher du Sphinx» ou «Chatelet»), fractures verticales dans les terrains proches de l'église.



La zone des terrains fracturés, aujourd'hui rasée par l'érosion de huit siècles..

Les 5 m représentent à peu près le niveau atteint par ceux qui aménagèrent le fatal ossuaire. Ce faisant, ils décomprimèrent le terrain du côté intérieur de chacun des murs de [la travée 2]; ils retranchèrent de la portance en terme de «profondeur», et surtout (...) ces murs se retrouvèrent en somme appuyés au bord d'une excavation... Mais cela ne signifie pas que l'effondrement de la travée 2 s'ensuivit aussitôt. L'action exercée sur le terrain par les semelles d'une nef romane est déportée vers l'extérieur (...): c'est un effet de la poussée horizontale qui prend naissance vers les reins de l'arc brisé. Il a donc fallu du temps pour que cède en quelque endroit le rebord précaire sur lequel reposaient les parois de [la travée 2], à la suite d'une désagrégation progressive du terrain d'assise par les eaux pluviales (...) et de la présence de l'excavation.

[L'auteur croit pouvoir admettre la destruction précédente de la travée 3 (et de la façade primitive) par la mer. Étant donné la topographie des lieux au XIVème siècle, cela ne paraît pas nécessaire. L'éroulement de la travée 2 a évidemment du entraîner des dégâts considérables à la travée 3 qu'on aura alors préféré abattre, ainsi que la façade primitive... pour] se borner à rétablir les soutènements de l'ossuaire, à le couvrir à nouveau à un niveau un peu inférieur, pour dégager l'accès à travers la nouvelle façade Ouest.

Si l'on a muni celle-ci de contreforts obliques, c'est parce que les bâtisseurs du XVème siècle avaient un tout autre sens de la stabilité que leurs prédécesseurs du XIIIème; ils se rendaient compte que les façades avaient une fâcheuse propension à s'incliner vers l'extérieur, la liaison avec les murs latéraux ne suffisant pas à s'y opposer».

Le constat fait par Jean Clouet des faiblesses théoriques, et pratiques, des bâtisseurs du XIIème siècle, pourra surprendre, et peut-être même choquer, les admirateurs inconditionnels des «maîtres-maçons» médiévaux, supposés détenteurs de puissants secrets ancestraux...

Dans son livre «L'invention de la franc-maçonnerie», Roger Dachez fait remarquer que «les plans qu'ils [les maîtres-maçons] nous ont laissé ne sont presque jamais à l'échelle exacte et qu'aucun d'entre eux n'a jamais été exactement exécuté. Aucun surtout n'est un véritable géométral, c'est à dire une représentation non déformée comme on en attendrait s'il s'était agi de les transposer exactement dans la réalité. L'art de bâtir selon ces plans semble avoir été un art tout d'exécution. C'est sans doute en cela que ce savoir-faire était secret : il s'agissait moins, pour le transmettre, de l'expliquer que de le montrer.

En toute hypothèse, que ce savoir «caché» n'ait porté que sur ce point ou en ait concerné d'autres, on peut légitimement s'interroger sur la diffusion et la maîtrise réelle de ces secrets par nombre d'architectes du Moyen-Âge: dans un passage plein de raison et de lucidité, P. du Colombier (2) a rappelé combien il fallait modérer l'enthousiasme de ceux qui célèbrent sans retenue la science sublime des architectes médiévaux. La vanité évidente de certains maîtres d'oeuvre du XIIème ou du XIIIème siècle n'y est pas pour rien mais la réalité était plus contrastée. V. Mortet (3) a rapporté le cas d'Alexandre Neckhan dans l'Angleterre de la fin du XIIème siècle, qui pensait que pour être stables, les parois d'un mur devaient s'écarter à mesure qu'elles s'élevaient au-dessus du sol! (...)
On peut naturellement s'émerveiller des voûtes inaccessibles que ces hommes de l'art sont parvenues à édifier, mais on ne peut ignorer les catastrophes sans nombre qu'ils ont suscitées : «Rien n'est plus fréquent, rappelle V. Mortet, inexorable compilateur de la mémoire des bâtisseurs du Moyen-Âge, que les mentions d'églises bâties au XIème siècle, qui s'écroulent, les unes aussitôt après leur construction, les autres avant la fin du siècle ou dans le siècle suivant.»

Mais bien entendu, cela n'enlève rien au mérite des maîtres-maçons saintongeais du XIIème siècle, ni à la renommée de Sainte-Radegonde de Talmont...

COTE DE CRÉDIBILITÉ

La destruction des travées Ouest de l'église est due

- à un cataclysme au XIV ème siècle : 0,01 %
- à la poussée des terrains au niveau de la crypte : 75 %
- autres causes, à imaginer : 24,99 %



15

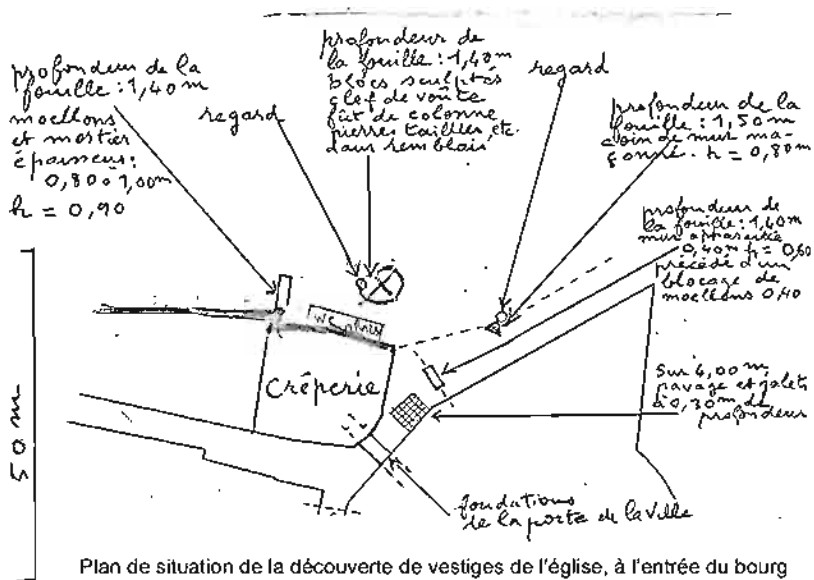
(2) : P. du Colombier - les chantiers des cathédrales - Paris - 1953

(3) : V. Mortet, P. Deschamps - Recueil des textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen-Âge - 2 vol - Paris - 1911 - 1929



DANS LES DÉCOMBRES DE L'ÉGLISE

À la fin de Février 1991, l'auteur, curieux d'observer les travaux de terrassement en cours, Place des Douves, pour l'installation des canalisations du «tout-à-l'égout», remarquait les terrassiers chargeant dans la benne d'un camion, avec de la terre de déblais, des blocs de pierre équarris. Et en particulier ce qui était manifestement : un élément incurvé d'arcature, un tailloir de chapiteau, une pierre d'angle de chapiteau et un fragment de colonnette engagée. Il n'était pas question de laisser partir ces vestiges à la décharge... Difficile d'intervenir auprès des «autorités» pour faire interrompre, ne serait-ce que momentanément le chantier... de toute façon le camion serait parti depuis longtemps. Excipant de sa qualité de conservateur du Musée de Talmont, «il» demanda (poliment) aux ouvriers de lui laisser emporter les pierres en question, ce qui lui fut aimablement permis.



Plan de situation de la découverte de vestiges de l'église, à l'entrée du bourg

DES VESTIGES SIGNIFICATIFS.

- Le fragment de colonnette engagée: possible encadrement de portail ou de baie aveugle.
- L'élément d'arcature: peut provenir d'une série d'arcatures en deuxième étage d'une façade d'église. (suite p. 18)



- Le tailloir de chapiteau: identique aux tailloirs de chapiteaux de la nef Ouest de l'église.



- La pierre d'angle de chapiteau: semblable à celles ornées de «masques» des piles Sud du transept.



LES MASQUES DES CHÉRUBINS

Ces faces plus ou moins étranges semblent surgir de cercles concentriques d'alvéoles qui pourraient bien être la transcription naïvement sculptée des nuages en festons godronés bleu et blanc, habitacle des créatures célestes dans les miniatures carolingiennes; de telles figures, têtes humaines ou semi-animales, sont ainsi parfois présentes sur les chapiteaux des colonnes qui encadrent l'image d'un haut personnage ou d'un saint. Ces têtes sans corps dans une nuée, ce sont des «chérubins».

De l'hébreu cherubim, pluriel **CHÉRUBINS** de cherub. Êtres mystérieux qui sont sans cesse auprès de l'Éternel. Selon la vision du prophète Ezéchiel, les chérubins ont deux faces: à l'avant, d'homme, au revers d'un homme, d'un aigle, d'un lion ou d'un taureau. Ils ont quatre ailes et des pieds de veau... Pour la théologie catholique, les chérubins sont un des neuf choeurs des anges, au second rang de la première hiérarchie.

Le bleu est leur couleur.

Pas facile de représenter les chérubins selon la description d'Ezéchiel. Au Moyen-Âge et jusque dans l'âge classique, on leur accorde parfois leurs quatre ailes (mais pas les pieds de veau).

Le plus souvent, c'est une face surgissant d'une nuée plus ou moins réaliste. Plus tard, en gros après le concile de Trente, on ajoutera deux petites ailes à la face, et cette figuration aura beaucoup de succès.

jusqu'aux images pieuses du XIXème siècle...

Arcature, colonnette, tailloir et angle de chapiteau, les vestiges ont été extraits, avec d'autres blocs soigneusement équarris qui n'ont pu être conservés, d'une tranchée profonde d'environ 1,50 mètre, destinée à recevoir le massif d'un regard d'égout et les canalisations correspondantes. Ce regard est situé en face du bâtiment abri-bus et WC... L'emplacement correspond exactement à un ouvrage des anciennes fortifications à la Porte de la Ville, décrit par Claude Masse en 1706 et dont il ordonne l'aménagement: «Abaisser les buttes de terre qui sont formées des décombres de la ville qui occupent l'ouvrage de la gorge **G** (entrée d'une fortification du côté de l'intérieur). Des terres provenant, en former un parapet à demi - preuve pour employer les terres et s'enfoncer suffisamment pour qu'on y puisse être à couvert derrière le parapet de la butte (**F**, en bordure de la baie) et pour avoir du flanc pour redoubler les défenses de la porte et pour flanquer la courtine (rempart Nord); et faire des profils de maçonnerie à mortier de terre pour soutenir les terres à l'entrée de la porte pour pouvoir boucher avec des barriques ou un cheval de frise». Et il ajoute en marge: «cet ouvrage est fini».



«L'ouvrage de la gorge». G, dominant le fossé 14, devant le rempart Nord, avec le passage d'entrée (Plan de Masse, feuille 60).

Il semble évident que les quatre éléments d'architecture sont des «décombres de la ville»... et plus précisément des décombres de l'église provenant très probablement de la partie écroulée de l'édifice, travée II (ou III) pour les éléments de chapiteau, peut-être façade Ouest pour la pierre d'arcature et la colonnette.

Au cas où des travaux d'aménagement seraient envisagés dans cette zone, il pourrait être intéressant d'envisager une fouille de sauvetage. Peut-être y a-t-il encore, enfouis, des "décombres de l'église" et qui sait, des vestiges sculptés du portail Ouest disparu ?

Un rapport détaillé sur la découverte a été transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Conservatoire des Monuments Historiques; et les vestiges récupérés ont été versés au Musée où ils sont malheureusement assez mal présentés.



Une crypte sans mystère

Enfin,

presque. De sa (re) découverte en 1928, jusqu'après la guerre, les calembredaines des commentateurs compliquent la compréhension du lieu et de son histoire.

«Crypte maritime» selon les brochures municipales des années 30. «Chapelle souterraine», serait la chapelle Sainte-Radegonde carolingienne, d'après Jeanne Digard (1). Hexagonale, ou «chevauchant les murs», pour d'autres. «En forme de proue de vaisseau» avec Charles Connoué (2). Datant du XV^{ème} siècle, etc... Le chanoine Tonnellier est plus raisonnable et son texte (3) constitue un exposé complet et vraisemblable sur le sujet. On se permettra de le citer presque in extenso, bien que sa longueur dépasse très largement les limites légales de la citation. Que l'on excuse la rédaction de ce manquement à la déontologie! L'ouvrage du chanoine est aujourd'hui plus difficilement accessible et l'intérêt de son propos mérite diffusion...

☛ Cette crypte, très profonde (environ 5 m. 25 du sol au sommet de la voûte), se présente en travers de la nef et est axée Nord-Sud. Sa longueur est exactement la largeur de la nef, soit 7 m. 45 ; sa largeur est de 4 mètres, ce qui, en y ajoutant l'épaisseur du mur de façade et la partie subsistante de la travée supérieure (1 mètre), donne un total de 6 mètres, qui était précisément la longueur de la travée supérieure disparue, sensiblement égale à l'autre travée. On voit que cette crypte est exactement rectangulaire. L'examen des murs montre qu'ils ne sont autres que les fondations mêmes de la nef primitive. (...) Utilisant ainsi les murs Nord, Sud et Ouest, la crypte se trouve facilement close par un mur de refend à l'Est.

L'entrée était à l'Ouest, où un placard de pierre de taille enclos dans un mur de moellons indique probablement son emplacement. La crypte prenait jour et recevait son aération par deux petites ouvertures pratiquées au ras du sol, non point verticales, mais horizontales (...) prolongées par un très large ébrasement descendu jusqu'à 1 m. 10 du sol, où il n'atteint pas moins de 2 m. 75 de large. Le sol est formé par le rocher bien aplani.

Une première transformation eut lieu à la suite probablement de l'effondrement de la voûte en blocage. Celle-ci fut remplacée (la reprise est visible) par une voûte en berceau appareillée, sans imposte, établie sur deux formerets montés sur quatre pilastres d'angle et un doubleau central sur deux pilastres engagés de 0 m. 17 × 0 m. 17, sans autre base qu'un glacis à peine mouluré. Tous ces pilastres sont montés en reprise. Leurs angles abattus donnent trois faces aux pilastres d'angle et cinq à ceux du doubleau. Leurs chapiteaux lisses, très courts (0 m. 15), épousent la même forme polygonale et suggèrent le XIII^{ème} ou le XIV^{ème} siècle. A la même époque fut murée l'entrée unique à l'Ouest et furent ouvertes deux entrées à l'Est, de l'intérieur de l'église, d'où partent les escaliers de descente collés aux murs Nord et Sud, dont ils ont rogné le bahut et la base des colonnes. Ils débouchent au ras des pilastres d'angle, dont les chapiteaux se gauchissent pour se raccorder à leur ouverture.

Il ne semble pas que la crypte ait eu d'abord d'autre destination que d'être un ossuaire ni qu'elle ait comporté deux étages

(1): L'église Sainte-Radegonde de Talmont-sur-Gironde - PUF - 1934.

(2): Charles Connoué - Les églises de Saintonge - 1952

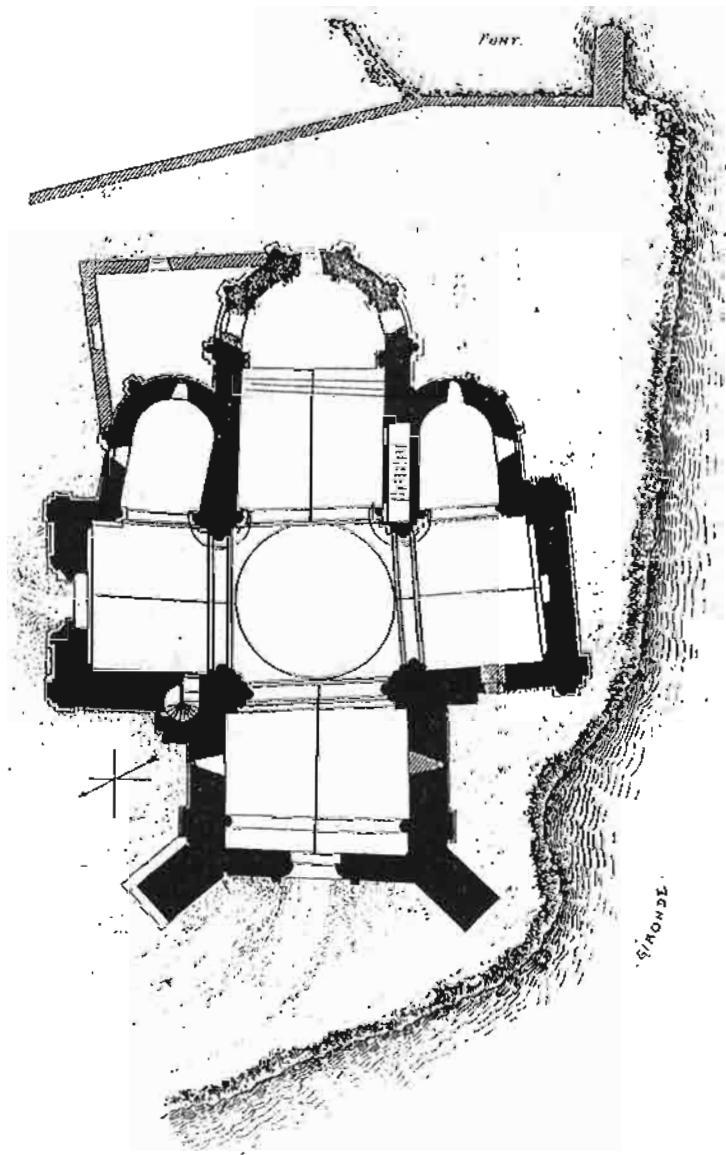
(3): Talmont-sur-Gironde - Delavaud - 1976.

comme on le croyait encore dernièrement. Ce n'est que lors de l'établissement des deux escaliers venant de la nef, qu'elle fut divisée en deux étages par un plancher qui coupa à mi-hauteur les embrasements des deux extrémités Nord et Sud et obligea d'entailler les deux pilastres du doubleau pour faire coller les poutres au mur. La partie inférieure demeura alors ossuaire, tandis que la partie supérieure fut aménagée en chapelle funéraire. C'est ce qui explique la présence, à ce niveau, de deux piscines, établies toujours en reprise, sur la face Est, (...) alors qu'il n'en existe pas dans la partie inférieure. Le plancher qui séparait la crypte en deux étages se pourrissant très vite a été supprimé, ce qui fait que les escaliers débouchent aujourd'hui dans le vide.

Enfin, lors de l'effondrement de la façade, (...) la voûte de la crypte s'effondra de nouveau, à moins qu'elle n'ait été volontairement rasée pour permettre l'établissement de la nouvelle façade en retrait. La crypte fut alors comblée. Elle n'a été déblayée qu'en 1928-29: 23 mètres cubes d'ossements en furent retirés, parmi lesquels on trouva des pièces de l'époque carolingienne, provenant tout simplement, comme en beaucoup d'autres ossuaires, des tombes anciennes dont le contenu fut entassé là.

L'emplacement de cette crypte pose un problème. (...) Mais, à ne considérer que le côté matériel de la construction, cet emplacement ne présentait point, pour l'accès au portail, les difficultés qu'on a voulu y voir, et qui ont suggéré à certains auteurs l'hypothèse que la crypte n'avait pu être construite qu'après la ruine de la façade. Il suffit de rappeler que, dans certaines églises, le seuil du portail n'était pas suivi immédiatement des marches par lesquelles il fallait habituellement descendre dans la nef, mais donnait accès de plain-pied à un vestibule de quelques mètres, à l'extrémité duquel se trouvaient reportées les marches de descente.

Ce fut le cas de Talmon. Un tronçon de la dernière marche est encore visible, débordant au pied de la façade intérieure contre le jambage gauche de la porte. Ce vestibule, surhaussé par rapport à la nef d'environ 0 m. 80, coiffait exactement l'extrados de la voûte de la crypte: l'accès à la porte, dont le seuil était de 80 centimètres plus élevé que celui de la façade actuelle, n'était donc en rien gêné.



Plan de l'église par A. Raguenet. (1890).

Redécouverte.

Les circonstances en sont mal définies. Dans une de ses lettres de protestation, l'abbé Seguin, curé de Talmont depuis 1890, parle de la crypte «connue de nos anciens». Que croire ? Peu après le classement de l'église comme monument historique, en 1890, l'architecte A. Raguenet décrivait, dans la série «Petits édifices historiques» (Librairie - Imprimerie Réunis Ancienne Maison Morel - Paris 2 rue Mignon) l'église de Talmont et en donnait un plan très précis. Il n'y parlait aucunement de la crypte. Sur le plan, ne sont pas figurés les deux escaliers de descente, alors que sont bien indiqués l'escalier ménagé dans le mur du chœur pour accéder à la chaire, le portail Nord bien dégagé et la fenêtre Sud de la nef condamnée. On a autrefois conté à l'auteur un fait-divers bien suspect. «Une très vieille dame d'une bonne famille locale ne se déplaçait plus qu'en fauteuil roulant. À l'époque, un tel engin était lourd, encombrant et difficile à manipuler. On laissait donc la dame et son fauteuil dehors et elle écoutait (?) la messe derrière le grand portail... Il avait beaucoup plu les jours précédents. Quand, la messe dite, on ouvrit le portail, plus de vieille dame. Un grand trou s'était ouvert, au fond le fauteuil et son occupante; on avait redécouvert la crypte». Inutile de pointer toutes les invraisemblances de cette histoire.

Quoiqu'il en soit, en 1928 le maire Félix Clanet, avec l'accord des «Beaux-Arts», décida de déblayer la crypte, à la grande indignation du curé, en lutte permanente avec l'autorité municipale, en appelant au soutien de Monseigneur, prétendant contre toute vraisemblance que cette construction souterraine ne présentait aucun intérêt archéologique et affectant de croire que l'excavation exposait les fondations de l'église à la destruction par les intempéries.

Il est vrai que les ossements furent extraits sans grand soin et sans qu'aucune étude n'en soit faite; à peine recueillit-on quelques piécettes médiévales ou menus objets aujourd'hui égarés. Il est vrai aussi que la crypte, ainsi vidée, resta béante jusqu'en 1935; elle fut alors recouverte par le dallage actuel du parvis.



Début des travaux en 1928. À côté du personnage, l'engin de levage des déblais et les déblais déjà extraits.



La crypte déblayée. Les «piscines» sont visibles à droite.



C'est Jacques Chardonne (Gérard Boutelleau dit), précieux écrivain charentais (de Barbezieux), spécialiste du beau langage et des relations amoureuses, qui a donné forme littéraire à la légende.

«des rues, couloirs blancs, bordés de roses trémières, pavés de galets antiques qui sont venus du Canada dans la cale vide des bateaux». (Le ciel dans la fenêtre, 1959).

Remarque 1 : Ce n'étaient pas les rues qui étaient pavées de galets antiques, mais seulement les cariveaux et partiellement puisqu'ils étaient le fait des riverains. (sauf le grand cariveau qui coupait en biais la Grand'Rue pour évacuer, par la rue de la Porte de la Ville les eaux venant de la Grand'Rue et de la rue dite aujourd'hui de La Tour Blanche, vers l'abreuvoir municipal situé à l'entrée du bourg).

Chardonne n'est sans doute pas l'inventeur de la légende. Mais qui a pu lui suggérer l'idée ? En 1959, quand il fait paraître «Le ciel dans la fenêtre», il connaît bien Talmont depuis de longues années. Sous l'occupation, entre quelques écrits politiques qui lui vaudront des ennuis à la Libération, il fait paraître «Attachements» (1943). Il y décrit poétiquement Talmont et introduit dans son récit, sous des masques assez transparents pour qui connaît bien la ville et ses habitants, quelques personnalités singulières locales.

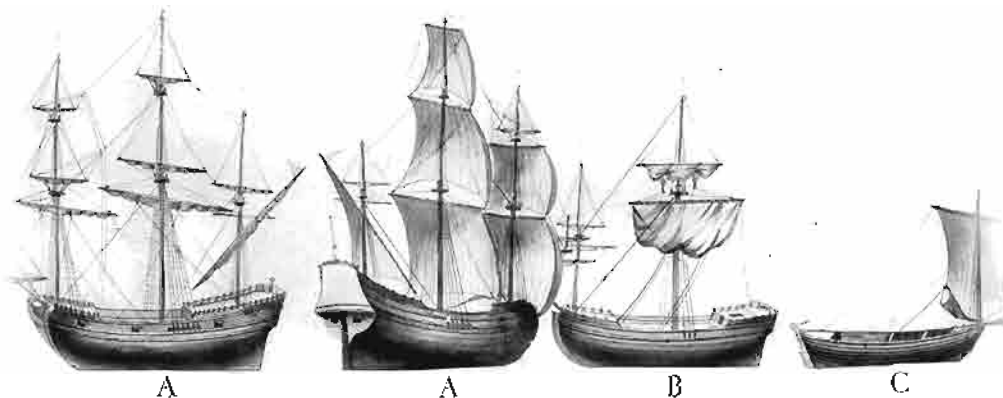
C'est à cette époque, en 1942, qu'est créée la première Société des Amis de la Presqu'île de Talmont. Les fondateurs sont un peu obsédés par la grandeur passée de la «citadelle», outre son avenir rêvé de grand port vers les Amériques.

Chardonne est entré en relation avec les Amis de Talmont qui l'ont contacté dès la fondation de l'association. Peut-être ont-ils parlé à l'écrivain des fameux galets «du Canada», à l'imitation de ceux qui, selon une opinion courante, paveraient les rues de La Rochelle.

Remarque 2 : L'image littéraire des «rues pavées de galets» fit son chemin. Lors de l'établissement du premier POS, un des «conseillers techniques», personnalité de la Société des Amis de Talmont qui se piquait d'urbanisme grâce à des relations avec des cabinets d'architectes, désireux de redonner à Talmont un caractère traditionnel, fit inscrire dans le texte que «les rues seraient dallées ou pavées de galets». Disposition pratiquement inapplicable mais qui engageait les pouvoirs publics. Quand on décida la réfection totale des rues dans le bourg, il fallut, dans les formes légales, modifier le POS, d'où un retard qui ne fut pas sans conséquence pour le calendrier des travaux.



Mais Talmont n'a jamais été, sauf dans l'imaginaire de ses thuriféraires, un point de départ vers le Nouveau-Monde. Au Moyen-Âge, son Port de l'Est (c'est le port actuel) recevait les barques (de 12 à 30 tonneaux) pour le cabotage jusqu'au côtes de la Bretagne ou d'Espagne jusqu'au Portugal, et les filadières (de 2 à 6 tonneaux) naviguant au bornage sur la Gironde; auxquelles s'ajoutaient les couraus à fond plat pouvant remonter la Dordogne et la Garonne.



Les navires et embarcations qui fréquentent le port de Talmont au XVII^{ème} siècle.
(d'après l'album de Jouve)

A : pinasses, B : barque, C : filadière

Tous ces navires, quand ils arrivaient lèges, se débarrassaient de leurs pierres de lest sur les bords du chenal (c'est d'ailleurs le principal «gisement» de galets... depuis des siècles).



À partir du XVI^{ème} siècle, ce port de l'Est est peu à peu délaissé par les unités les plus importantes car, sans entretien, il s'est ensasé. En 1706, l'ingénieur du roi, Claude Masse, décrit le «souvenir de ce port qui est un fond de roc à ce qu'assurent les mariniers, où il tombait un chenal qui entretenait son port (...) mais il ne parait plus à présent aucun vestige de ce chenal».

Il faudra attendre sa reconstruction complète entre 1830 et 1840 pour qu'il puisse à nouveau jouer un - modeste - rôle dans le commerce de l'estuaire : productions agricoles locales, essentiellement fourrage et farine vers la rive gauche, vins du Médoc et bois des Landes dans l'autre sens.

L'escale se transporte au Port du Nord, dans la Grande Baie de Talmont, et plus exactement dans l'anse

sous le Rempart Nord, protégé par une digue de pierres sèches dont on voit encore les vestiges. «Ce port qui est au nord-est, dit Masse, est meilleur, y ayant beaucoup de vase et les barques y restent à sec en basse-mer sans se faire aucun dommage». Mais c'est toujours les mêmes routes vers la Bretagne, la Normandie, l'Espagne et le Portugal. Il peut s'y ajouter, pour des raisons «météorologiques», l'escale forcée de quelques pinasses (de 50 à 100 tonneaux)*, qui commencent à être utilisées pour la pêche «au poisson vert» (c.a.d. la morue demi-sel) au large dans l'Atlantique Nord; celles - là continueront leur voyage jusqu'à Bordeaux.

Talmont n'est jamais cité comme port d'embarquement pour la Nouvelle - France, ni même pour les Îles, les Indes Occidentales dont la riche colonie de Saint - Domingue. Car (parenthèse) La Rochelle elle-même, malgré ses liens toujours célébrés avec la Belle Province, a fait surtout gros trafic dans un certain commerce triangulaire... pacotille → «bois d'ébène» → sucre... Sans compter que le Canada, ses comptoirs et ses fourrures n'ont été qu'un épisode dans l'histoire du port, un siècle et demi (1608 - 1763) de Nouvelle - France, échec héroïque... et belle fidélité.

Il faut bien l'admettre, les galets de Talmont viennent des côtes du Ponant, des pays nordiques au Portugal, ce qui n'est déjà pas si mal et pourrait donner lieu à une intéressante thèse de doctorat en minéralogie...

... Sauf qu'un ingénieux auteur, en quête des merveilles de Talmont sur la Gironde (1), a retrouvé les galets du Saint-Laurent... «Quant aux petits navires de cabotage, les couraus et les pinasses (sic) venant s'échouer à Mortagne ou à Talmont afin de charger les poteries de La Chapelle - des - Pots, le vin, le cognac (sic, 2) et les outils, et les convoyer ensuite vers les navires de haute-mer, ils utilisaient naturellement le lest abandonné dans les grands ports (La Rochelle, Rochefort, Brouage sans doute). C'est ainsi que Talmont a vu s'accumuler dans ses baies les galets du Saint-Laurent».

Dans la cour du Point I, sur un tas de galets, une pancarte

LES GALETS DE LEST DU PORT DE TALMONT

Dans les murs des jardins ainsi que dans les caniveaux, vous pouvez remarquer des galets noirs ou bruns différents des pierres de notre région. Ils viennent d'Angleterre, de Bretagne ou de Galice et parfois du Canada.

Merveilleuse moderation par l'adverbe qui laisse sa part au hasard miraculeux.



Les deux ports de Talmont d'après la carte de Claude Masse (1706), feuille 61. Le port de l'Est n'est plus utilisable, son chenal est comblé (dans la baie marquée K). On utilise le port du Nord (marqué G), havre d'échouage protégé par une digue de pierres sèches.

* Rien à voir avec les pinasses arcachonaises.

(1) : in Talmont et merveilles sur la Gironde, par Bernard Mounier, p. 36.

(2) : au XVIII^e siècle, on ne parle encore que d'eau-de-vie.

En somme, les galets de Talmont sont du Canada de seconde main...

Généreuse tentative de sauvetage québécois mais hypothèse invraisemblable. Car enfin! Les forges de l'Angoumois, les chais du Cognçais, les potiers de La Chapelle - des - Pots, qui disposent, pour expédier leur production à Rochefort ou La Rochelle d'une «route qui marche» royale, la Charente, «la plus belle rivière de mon royaume» disait François 1er, auraient-ils choisi cette absurde «communication» (si l'on peut dire) : voie de terre par charrois jusqu'à Talmont, rupture de charge, la Gironde, affronter les passes et les bancs de l'embouchure, puis l'Océan, longer Oléron, doubler Chassiron (ou, pourquoi pas pendant qu'on y est, embouquer Maumusson) pour, nouvelle rupture de charge, débarquer les cargaisons à La Rochelle afin de les transférer sur «les navires de haute-mer».

CONSECRATION DU MYTHE

«Le 400 ème anniversaire de la ville de Québec a été célébré dans la région au travers de l'opération Poitou-Charentes - Québec 2008.

Pour solenniser l'évènement, une centaine de plaisanciers a rallié (sic) La Rochelle à Québec, recréant le voyage de Champlain vers la Nouvelle - France.

Talmont ne voulait pas être en reste et a décidé de participer à sa façon à ce grand évènement.

Ainsi un tonnelet rempli de divers objets de la commune a pris place sur l'un des bateaux (n°7, San Vito): des cartes-postales, du vin du Pays Talmonais, et un galet du Fleuve Saint-Laurent qui a servi à paver une ruelle de notre cité.»

Bulletin municipal, Décembre 2008

LA SORNETTE DE L'ANNEE

J'ai l'impression [en dégustant le primeur de Talmont] de rouler en bouche un galet de Talmont *, un peu comme les cinq cailloux de Cicéron (de Démosthène, c'était lui le bègue, cher Michel Lis, mais de toute façon c'est l'Antiquité).

* si c'est rond, bien entendu.



Félicitations aux heureux inventeurs («inventeur», celui qui découvre... bien entendu) qui ont rendu à la Belle-Provence LE galet du Canada.



Galet du Saint-Laurent, Canada



À Talmont (mais qu'en est-il vraiment à La Rochelle, Brouage ou Rochefort ?) les caniveaux d'origine ont disparu depuis plus d'un demi-siècle...

Ils recueillaient non seulement les eaux pluviales, mais aussi les eaux domestiques. Établis par les riverains eux-mêmes, leur configuration tenait compte des conditions de réception des eaux de pluie. Autrefois, les maisons de village n'avaient pas de « dalles » (en Saintongeais: gouttières) et l'eau tombait directement du toit par des tuiles-canal creuses installées en large débord. Le caniveau en V avait donc la pente contre le mur de la maison beaucoup plus large que celle vers la rue, de manière que l'eau tombant par chaque tuile-canal rejaillisse vers la rue sans éclabousser le pied du mur.



Les galets utilisés pour les caniveaux n'étaient pas cimentés, mais posés sur un lit de sable ou de terre, en « arêtes de poisson » suivant la pente, pour faciliter l'évacuation de l'eau (et des débris de cuisine...). Ces caniveaux devaient être soigneusement entretenus et nettoyés par les riverains afin que la végétation qui ne manquait pas de s'y fixer n'entrave pas le courant par accumulation de terre ou de débris. Et gare au propriétaire d'amont qui aurait ainsi gêné son voisin d'aval!



Le seul espace authentiquement dallé de galets subsistant aujourd'hui n'est pas un caniveau, mais la « plateforme » devant le puits commun situé à l'entrée d'une ruelle en haut de la rue dite de La Tour Blanche, établie par les usagers du puits à une date indéterminée mais certainement fort ancienne, pour éviter la formation permanente de boue par les éclaboussures du puisage.



«Plateforme» de galets pour le service du puits commun ruelle de la rue de La Tour Blanche.

Les anciens caniveaux, depuis le début du XXème siècle, ont d'abord été souvent cimentés par les riverains eux-mêmes puis par une « opération générale » vers 1975 dont était très fier le maire de l'époque.

Le caniveau de type ancien situé Rue du Médoc, dont fait état « Talmont et Merveilles sur la Gironde » en page 36 a été en fait réalisé vers 1980... par l'auteur de ces lignes, en place d'un caniveau cimenté dû au propriétaire précédent.



Caniveau «reconstitué» par l'auteur, rue du Médoc.



Le dernier caniveau «authentique» rue de La Tour Blanche, avant la réfection de la voirie.

Si bien que le maire, à sa grande contrariété ne put s'y opposer, et malgré que le cantonier en chef eut prédit «qu'ô serait un jholi merdier».

Nonobstant (et grâce à un entretien sourcilleux par la propriétaire actuelle) ce caniveau «reconstitué» a servi officiellement de modèle pour le réseau actuel, sur conseil de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les galets des caniveaux actuels, s'ils évoquent bien l'aspect d'autrefois, n'ont pu être, pour des raisons techniques et économiques évidentes *, «posés à sec sur un lit de sable avec joints permettant la pousse de fleurs traditionnelles le longs des murs» comme le recommandait le POS de 1975 sous l'inspiration d'un membre éminent des Amis de Talmont. Ils sont cimentés sur lit de béton absorbant. Et ils ne viennent pas du Canada ni même du port de Talmont. Ils ont été extraits des sablières de Civaux, sur lea Vienne, proches de la centrale nucléaire.



* l'auteur se souvient trop bien du temps et de la peine que lui ont coûté ces quelques mètres de caniveau...

COTE DE CRÉDIBILITÉ

Les galets des caniveaux de Talmont viennent
- du Canada, fleuve Saint-Laurent : 0,001 %
- des côtes atlantiques : 99,999 %

Les galets des actuels caniveaux viennent ;
- des côtes atlantiques : 0,001%
- des sablières de Civaux sur la Vienne : 99,999%

Chronique des passeroles



II. LA TAVERSÉE DU DÉSERT

Rose de Damas, rose d'Outremer, ces noms attribués autrefois à l'*Althaea rosaea* rappellent bien son origine et la date de son arrivée en Occident : le Moyen-Orient, les Croisades et le temps des royaumes francs de Palestine. Et ce serait sans doute dans le courant du XII^{ème} siècle que la Rose-trémière aurait été introduite en Saintonge. La plante y a trouvé un climat et des sols favorables; elle est robuste, ses racines puissantes peuvent trouver l'eau dans des terres ingrates, ses graines se disséminent facilement, sa vie est longue. Dans les siècles suivants, on la rencontrera souvent dans les jardins d'agrément, jusqu'aux paysanneries galantes des peintres du XVIII^{ème} siècle, jusqu'à Gustave Courbet qui peint en 1872 les «Rosés trémières» du Musée de Boston, jusque sur les affiches «fin de siècle» de Chéret...

Mais pas dans les villages saintongais...

Elle y fut longtemps plutôt considérée comme une mauvaise herbe. Les maisons des villages sont généralement en bordure même des rues et des places. Or le pied du mur des façades doit être propre et les herbes,

grandes ou petites, n'y sont pas de mise. La passeroise ne subsistera qu'au fond des communs ou dans les ruines. Tout justement, quand les esthètes de la fin du XIXème siècle découvrent Talmont, le bourg dont la population a fort diminué est plutôt ruiniforme. Déjà, en 1868, l'abbé Bernard (1) y voit surtout «... de vieux murs couverts de lierre et de plantes grimpantes, seule végétation du pays parce que c'est celle des ruines».

Et, en 1888, Victor Billaud : «... l'ancienne principauté des Montausier et des La Trémouille (sic) n'est plus qu'une nécropole (...) quelques murs croulants dans des tas de ronces sur des terrains vagues». Vingt ans plus tard, Henri Clouzot retrouve «des logis abandonnés aux linteaux sculptés, aux portes cintrées; des façades sans maisons, des bancs de pierre où personne ne s'assoit...». Jusqu'en 1943 Chardonne veut se souvenir: «Beaucoup de maisons ont croulé, mais les restes de leurs murs font la clôture des jardins et un prunier occupe l'emplacement de l'ancienne cuisine.» Dans cette désolation, les roses-trémières peuvent prospérer et enchanter Clouzot: «Partout le long des murs, de magnifiques roses-trémières, dressant leurs tiges altières comme un rappel des spendeurs d'autrefois...». Comme elles enchanteront encore en 1926, Monique, la touchante héroïne du roman éponyme de Trilby (2); «Au pied de ces maisons, le long des murs se dressent, épanouies, magnifiques, de hautes roses-trémières, toutes de semblable couleur. Une rue est rose, l'autre jaune, l'autre rouge. C'est extraordinaire et ravissant». Ravissant pour Monique et les visiteurs épris de poésie, mais les Talmonais restent plutôt insensibles au spectacle... tout en laissant pousser les passeroses.

Cela va changer après 1945. Un nouveau maire, qui se veut «l'urbaniste de Talmont» n'apprécie guère l'herbe et la végétation sauvage. Aux valérianes, belles-de-nuit, giroflées (3) et même passeroses, il préfère substituer pétunias et sauges d'ornement, dans des massifs «floraux» (à la Tour Blanche, devant l'église et la mairie, sur la Place des Douves) ou dans des bacs de fabrication locale à partir de chauffe-eau «cumulus» ou de bouées d'amarrage coupés en deux (4).



Passeroses rendues monstrueuses par contact du désherbant.



Passerose «nanifiée» par le désherbant dans une allée du cimetière

(1) : visitant Talmont à l'occasion du jubilé de l'abbé Mauvillain, curé du village de 1836 à 1879.

(2) : Monique, poupée française.

(3) : venues elles aussi d'Orient avec les passeroses.

(4) : une nuit, des perturbateurs cozzillons balancèrent cumulus et bouées par dessus la muraille Nord.

Et au cantonnier d'appliquer le programme de nettoyage des pieds de mur.... et du cimetière jusque là resté livré à une nature dont la mélancolie touchait beaucoup les visiteurs cultivés... Le cantonnier, c'est le père Nadaud, si longtemps resté courbé dans l'usage de son bedochon (disons serfouette pour les non-saintongeais), qu'il en est demeuré en permanence comme cassé en deux. Il travaille avec soin, lentement, et les passeroses échappent, quand elles sont de taille, à ses sarclages.

Tout change à sa retraite. Le nouveau cantonnier, pas trop leste par sa corpulence, serait plutôt modéré dans l'usage du bedochon. Mais les temps changent aussi et il découvre les vertus des désherbants. Et à cette époque, le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont puissants, peu sélectifs, et pas encore honnis par une opinion publique «verte»... Les arrosages en seront abondants, les dosages si généreux qu'en certains endroits, encore aujourd'hui, passeroses et valérianes ont du mal à s'implanter. Sur les passeroses, l'effet est saisissant. Il suffit de regarder sur les photos l'état monstrueux des pieds de roses-trémières passés au désherbant... Et cela va durer quelques années.



MAIS...

Prochain article : III « Le fou qui plante des passeroses ».

TALMON^(e)-EN-ITALIE



Au plus loin que l'on remonte, dans les textes anciens, Talmont se dit Talemon (en français de France), Talamon en langue d'oc. À Bordeaux, les habitants en étaient dits «Talamoners».

La fantaisie des scribes et leurs successifs désirs d'enluminure vont compliquer la graphie du nom.

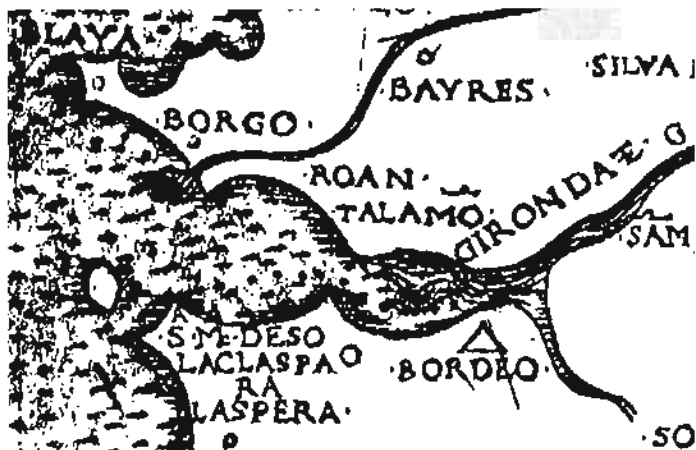
Talemont, Talemond, Thalemond, pour aboutir à l'étymologie fantastique Talus Mundi, le Talon du Monde...

Sur les portulans génois, majorquins, catalans des XIVème et XVème siècles, de Petrus Vesconte à Franchero Berlinghieri, est privilégiée la forme Talamo, parfois avec la graphie Talamõ qui fait présumer une prononciation Talamon(e); on trouve aussi Talamont.

On se gardera bien d'entrer dans les controverses étymologiques qui font



principalement intervenir des radicaux celtiques providentiels en pareil cas.

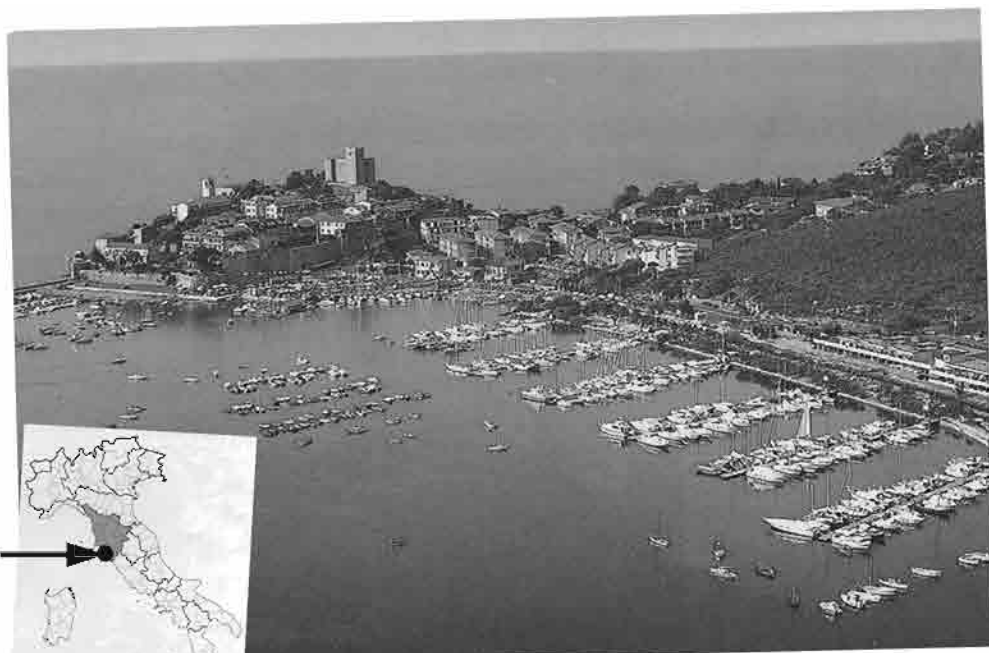


Portulan de Francesco Berlinghieri «Gallia Novella» vers 1480.(BNF)

Outre le «voisin» Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), on relèvera que Talamona est une commune montagnarde de la Valteline (Italie du Nord) et qu'au début du Vème siècle, un des postes fortifiés romains sur le «limes» du Danube se nommait «Thalamonio» d'après la «Noticia Dignitatum» (vers 401). Mais surtout, il y a la ville toscane de Talamone, sur la côte tyrrhénienne au sud du Monte Argentario et de l'île d'Elbe.

TALAMONE (Région de Toscane, Province de Grosseto, commune d'Orbetello), fortifications et chateau médiévaux, port de plaisance, 200 habitants (Talamonesi, en français Talamonais).

Il suffit d'un coup d'oeil sur la vue aérienne...



Talamone vue du ciel.

Certes le site est plus vaste, la presqu'île plus haute et plus étendue, l'isthme est rocheux, ce n'est pas l'église mais un chateau-fort qui domine le promontoire, et la Tyrrhénienne est plus bleue que la Gironde, mais...

Qu'en penser?

Talamone a une longue histoire. C'est à l'origine, vers le Vème jusqu'au Ier siècle avant J.C., une florissante cité étrusque dont le nom serait «Tlamu».(1) En 225 av. J.C., se livre sur son territoire une bataille décisive entre les Romains et les bandes gauloises qui voulaient s'emparer de Rome.

Mais en 82 av. J.C. Talamone soutint le général romain Marius contre son rival Sylla. En représaille Sylla vainqueur fit

(1) Si l'on peut «lire» l'étrusque, on n'en déchiffre encore que peu de mots, faute de textes bilingues permettant les comparaisons linguistiques.

raser Talamone qui s'élevait alors sur les collines. Les habitants reconstruisirent leur ville sur la presqu'île.

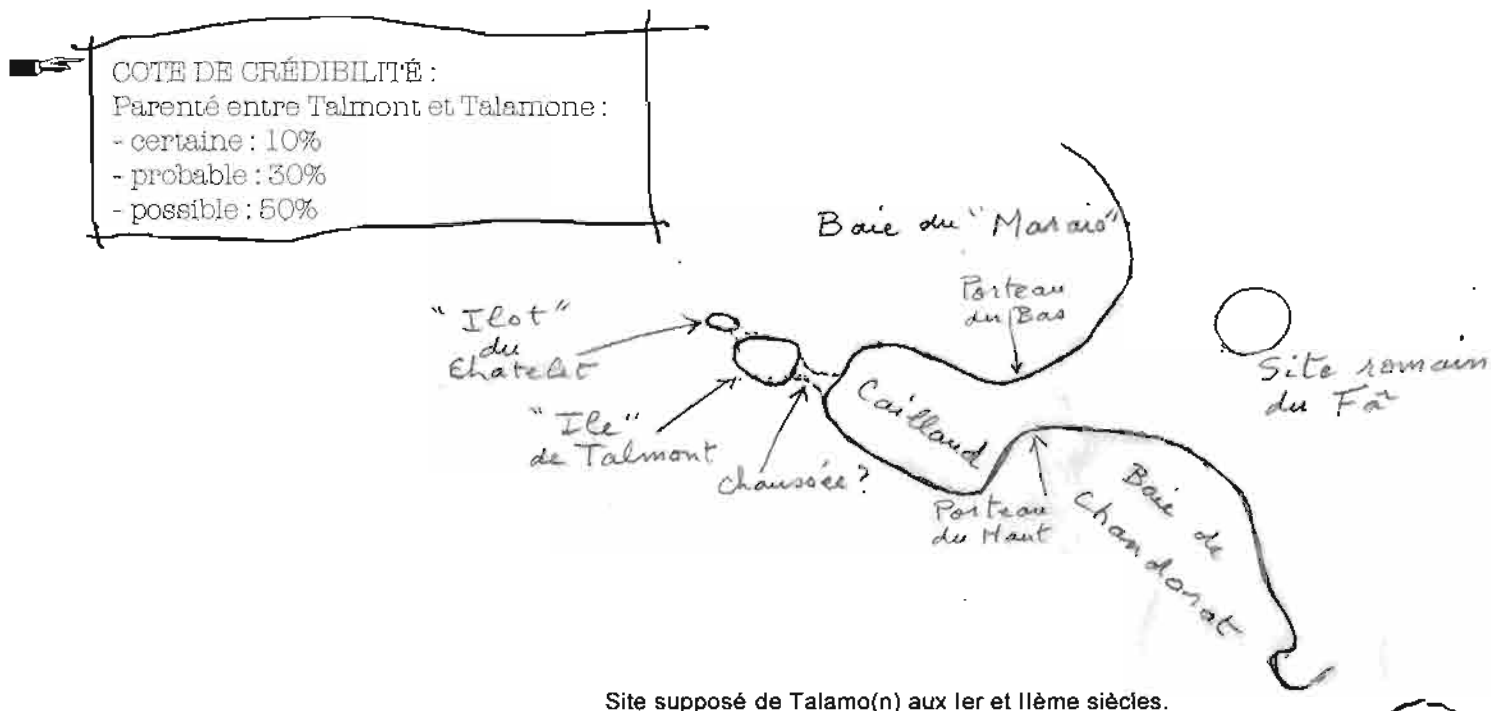
ALORS?

Hypothèse (à prendre avec précaution!)

Les Romains fondateurs de la ville nouvelle de Novioregum (? au Fâ) s'intéressèrent-ils au site de Talmont? Mais celui-ci, à l'époque, était sans doute très sensiblement différent de celui d'aujourd'hui... quoique ressemblant aussi au site de Talamone!

C'est alors la Roche du Caillaud qui serait la presqu'île, l'isthme (rocheux dans ce cas) étant l'étroite bande de terre entre Porteau du Haut et Porteau du Bas. Enerrant cette presqu'île du Caillaud, au Sud par l'actuelle Baie de Chandorat, au Nord le Marais, une vaste baie peu profonde, à l'époque romaine. Un site comparable en dimension à celui de Talamone (2).

Le nom aurait survécu jusqu'au Haut-Moyen-Âge. Il va désigner alors sans conteste la presqu'île actuelle, puis la châtellenie et la paroisse, enfin la commune. Talamonium (vers 1096), Talamum, Talamondum, Thalemundum, Talamõ, Talemond, Tallemont, Talmon, Talmond, Talmont, pour se fixer officiellement dans cette dernière graphie au XIXème siècle.



Site supposé de Talamo(n) aux 1er et IIème siècles.

(2) Talmont étant alors une île, peut-être reliée au Caillaud par une chaussée rocheuse submergée à chaque marée.

SORNETTES



FALAISE ÉBOULÉE CARRELETS FRACASSÉS

ÉOLE ? OU POSÉIDON...

27 Décembre 1999. Tandis que se préparaient à tonner les feux d'artifice du troisième millénaire, du haut de leur Olympe les Immortels s'apprentent à rejouer pour la N^{ième} fois depuis la Guerre de Troie, l'inévitable scène de la Dispute des Dieux. Cette fois-ci : Éole, l'insaisissable Maître des Vents, face à Poséidon, l'irascible Souverain des Mers et des Océans.



Les Flots

Baie du Gaillaud



Face Nord, avant 1918



Face Nord, aujourd'hui



éboulement naturel en 1995

éboulement provoqué par travaux d'un carrelet vers 1950

1700

Cimetière médiéval

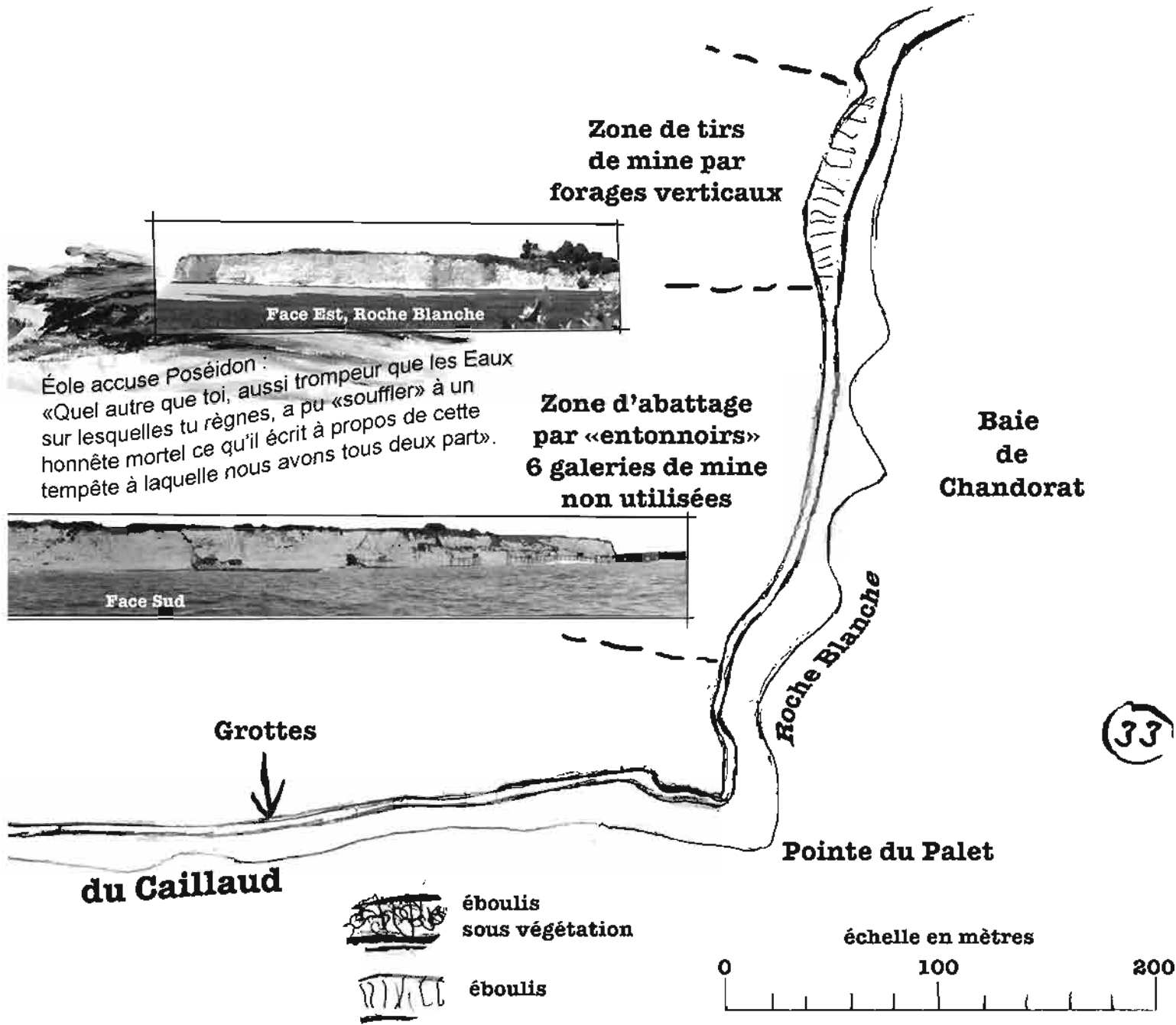
Zone de tirs de mine par forages verticaux

1850
1918
2010

Cornebrot

La Roche

À Talmont, ce 27 Décembre, le cyclone a ébréché la pointe de Cornebrot, abattu comme des dominos tous les carrelets, sauf un près de la Tour Blanche et noyé le Marais; plus des arbres arrachés, des toitures découronnées, les réseaux, Électricité et téléphone, coupés.



**Zone de tirs
de mine par
forages verticaux**



Face Est, Roche Blanche

Éole accuse Poséidon :
«Quel autre que toi, aussi trompeur que les Eaux
sur lesquelles tu règues, a pu «souffler» à un
honnête mortel ce qu'il écrit à propos de cette
tempête à laquelle nous avons tous deux part».

**Zone d'abattage
par «entonnoirs»
6 galeries de mine
non utilisées**

**Baie
de
Chandorât**



Face Sud

Grottes



du Caillaud

Roche Blanche

Pointe du Palet

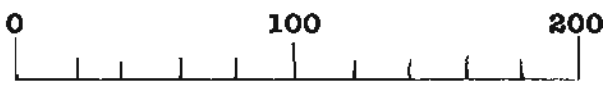
33



**éboulis
sous végétation**

éboulis

échelle en mètres





Soldats américains au travail sur les éboulis après les tirs de mine.



Vestige d'un forage de mine, Pointe de Cornebrot.

«Un oubli des Américains avait facilité les choses. Lorsque ces derniers quittèrent la commune (de Talmont) en 1918, ils négligèrent de purger les galeries et les puits de mine qu'ils avaient préparés pour faire sauter les roches et construire les quais d'abordage. Les vents de 200 km/h s'engouffrèrent dans les excavations, et la falaise explosa». (1)

Les Dieux, dit-on, ôtent la raison à ceux qu'ils veulent perdre. Car comment expliquer autrement pareille absurdité.

Absurdité tellement évidente que le «Petit guide-Talmont-sur-Gironde-La presque-île de tous les âges» (site <http://www-talmont-sur-gironde.fr/découvrir-le-village/>) n'a pas osé la reprendre totalement à son compte : «les galeries et puits de mines ayant été laissés en place (sic) l'énorme vague de 1999 s'est engouffrée dans les ouvertures, fit exploder la falaise et avec elle les 25 carrelots retrouvés entassés au fond de la baie...» Le coupable, (avec les Américains) ce n'est plus Éole lâchant ses vents à 200 km/h mais Poséidon projetant son «énorme vague».

... SAUF QUE, DE TOUTE FAÇON, CETTE HISTOIRE EST TOTALEMENT INVRAISEMBLABLE.

Il faut donc abandonner ces billevesées, fruits de l'esprit catastrophique et de l'ignorance technique. Et, pour ce, que le lecteur veuille bien accepter un exposé (très simplifié et sans les formules mathématiques) sur l'art du mineur et l'usage des explosifs pour la fracturation des roches.

Exposé rédigé d'après le «Cours spécial des Élèves Officiers du Génie».

Titre : «Explosifs», 1918 (époque où la stratégie des fronts défensifs donnait une grande importance aux possibilités de faire sauter les tranchées ennemies par de gigantesques entonnoirs de mines).

34

L'explosion d'un corps explosif, est produite par sa mise à feu, grâce à un système détonateur, au centre de la masse. De ce point, la transformation en masse gazeuse de l'explosif se propage avec une vitesse plus ou moins grande. Une explosion d'une durée quasi-inappréciable s'appelle détonation (une explosion plus «lente» est une déflagration).

Entonnoir de mine, 1916. Front de Champagne. Au fond, lombes de trois soldats français.



(1) : in Talmont et Merveilles sur la Gironde, page 51.

Les explosifs brisants utilisés pour désorganiser une roche compacte et dure sont utilisés de manière à produire un effet de choc quasi-immédiat en utilisant au maximum la «vivacité» de l'explosion. La vivacité est influencée par la pression qu'exercent les gaz au début de l'explosion. Une pression minimale «énorme» est nécessaire pour que l'explosion prenne la forme d'une détonation.

Pour les explosifs «lents», poudre noire par exemple, il y a donc nécessité d'un «bourrage» (masse de matériaux très épaisse et étanche obturant la galerie d'accès à la «chambre» d'explosion) afin de «contenir» l'explosion jusqu'au point critique de détonation.

Pour les explosifs à grande vivacité, le bourrage est en quelque sorte automatique; il résulte de l'inertie opposée par les couches d'air voisines, à la détente de la grande masse gazeuse produite au début de l'explosion. (un bourrage léger peut-être simplement constitué d'une cloison maçonnée).

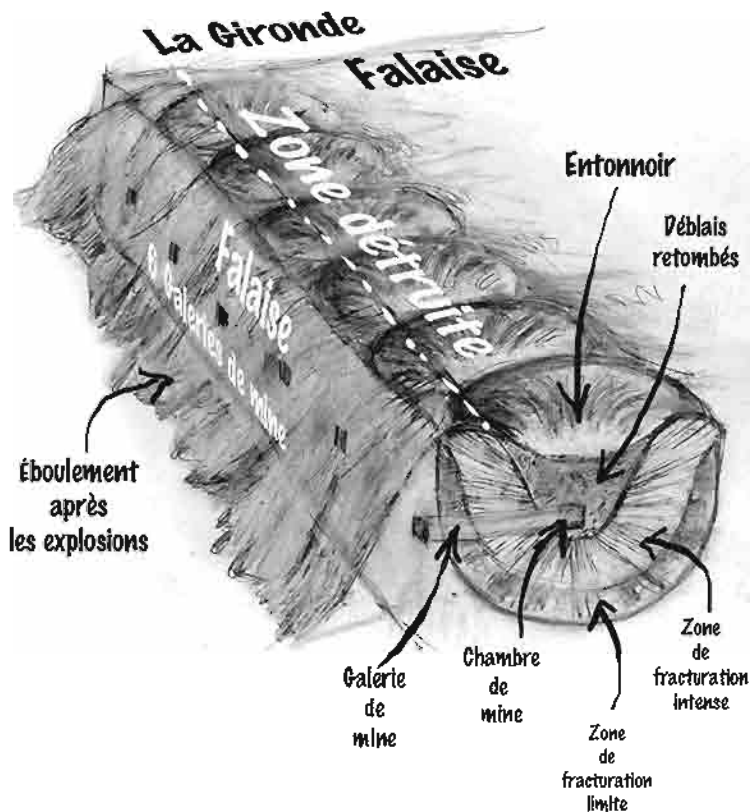
Les explosifs brisants, tels la mélinite ou la tolite (TNT) ont une vitesse de détonation d'environ **7000 mètres/seconde**, la dynamite-gomme à 75% de nitroglycérine, un peu plus. (les explosifs modernes, penthrite ou exogène doivent approcher les 10 km/sec.)

Un vent de 200 km/h, c'est 55,55 mètres/seconde, ce qui ne serait pas si mal pour un coureur à pied (les 100 mètres en moins de 1 sec.8) mais reste très insuffisant pour jouer un rôle explosif.

Car Éole est impuissant à «compresser» ses vents qui, s'ils entrent bien à 200 km/heure dans les cavités, en ressortent aussitôt !

Éole soufflant à 200 km l'heure dans une galerie de mine, c'est à peu près essayer de faire éclater une meule de gruyère en soufflant dans les trous.*

*...plutôt d'emmental, car le gruyère n'a pas de trous.



Prévision d'abatage de la falaise de Roche Blanche 1918

Quant à l'énorme vague, même si, pour parler simplement, son énergie est bien égale à sa masse multipliée par le carré de sa vitesse, ce serait encore bien trop peu pour une explosion. Le choc peut arracher un bloc de roche, mais pas faire «explorer la falaise».

Enfin, même si Éole (ou Poséidon) avait voulu tenter l'expérience, les galeries et puits de mine des Américains ne s'y prêtaient pas...

Les «puits de mine» - en réalité des forages de 5 cm environ de diamètre pour cartouches de dynamite sont, à la pointe de Cornebrot, verticaux (2). Pas commode d'y entrer, pour le vent ni pour la vague...



Les roches de la pointe de Cornebrot avant 1918.



État actuel des roches de Cornebrot fracturées par les tir de mine.

Et les 6 galeries de mines, restées inemployées (elles devaient être chargées chacune de plusieurs tonnes de dynamite et entrer en action simultanément, on imagine les dégâts) sont situées sur la face Est de la falaise (dite Roche Blanche) en bordure de la Baie de Chandorat, donc bien à l'abri du vent cyclonique de 1999 qui venait de l'Ouest, comme aussi la vague du raz-de-marée.

*Donc, C. Q. F. D., il n'y a pas eu explosion de la falaise, ni par le vent, ni par les vagues; mais, localement, arrachement de blocs d'une roche par endroits très fracturée (3).
Les galeries et puits de mines ne sont pour rien dans les dégâts aux carrelets. C'est la « vague de mascarets » provoquée par le cyclone qui a abattu ces installations, dont certaines étaient vétustes, faites de matériaux de remploi ou de récupération (les poteaux télégraphiques...), ou hâtivement réparées après l'ouragan de 1936 (4).*

COTE DE CRÉDIBILITÉ

Les dégâts aux falaises du Caillaud et la destruction des carrelets sont dus :

- à l'explosion des roches par le vent entrant dans des galeries de mines américaines : 0%
- à l'explosion des roches par la vague géante entrant dans les galeries de mines américaines : 0%
- à l'action mécanique des fortes vagues sur les roches fissurées : 100%
- au choc des vagues sur les carrelets fragilisés : 100%

36

(2) : Le Musée de Talmont doit conserver un bloc calcaire du Caillaud percé d'un trou de forage.

(3) : Comme avait pu le constater M. l'Abbé Bichon et l'auteur lorsqu'ils découvrirent le cimetière médiéval de Cornebrot.

(4) : Le seul carrelet ayant échappé à la destruction, à Talmont près de la Tour Blanche, venait d'être entièrement et solidement reconstruit.



UNE PURGE UN PEU FORTE



“ON VA PURGER !” Après le raz-de-marée du 27 Décembre 1999 qui avait abattu tous les carrelets du Caillaud, le mot d'ordre eut beaucoup de succès auprès des autorités municipales quand il fallut entreprendre la réparation des dégâts.

PURGER : Un mot emprunté au langage des Travaux Publics. Il s'applique en particulier aux opérations nécessaires en cas de danger d'éboulement : abattre ce qui risque de tomber et établir un talus en pente stable (45°) des terrains concernés

AMÉNAGEMENTS DU CAILLAUD.

En premier lieu, il fut sagement décidé d'interdire la reconstruction des carrelets tout le long de la haute falaise vive, jusqu'à la pointe du Palet et le long de Roche Blanche (falaise donnant sur la baie de Chandorat). La construction resterait possible de la falaise vive au Sud jusqu'à la pointe de Cornebrot au Nord après aménagement d'accès sécurisés pour les carrelets.

Le secteur considéré correspond à une partie de la falaise déjà abattue par les tirs de mine du Génie américain en 1918. La photo ci-contre montre bien l'état des lieux quelques années plus tard. Les gros blocs se sont amassés et enchevêtrés au niveau inférieur, les éboulis les plus fins forment une pente naturelle, qui commence à être bien colonisée par la végétation naturelle des falaises.



Le secteur miné en 1918, tel qu'il était vers 1925.



Et en 1956.



Situation avant 1999. Le bosquet naturel apparaît distinctement

Un quart de siècle passe... Le talus est complètement et solidement «herbu». Un important bosquet a poussé à l'extrémité de la zone : épine blanche, cerisier sauvage, noisetier, figuier; et lauriers plantés par l'usager d'un carrelet... pour la cuisson de sa pêche de crevettes. Plus quelques yuccas pour le décor. Les propriétaires des carrelets se sont aménagés des descentes plus ou moins longues et accidentées le long de l'éboulis, bien protégé des vagues de tempête par les gros blocs de base depuis longtemps

stabilisés. Un propriétaire a créé un joli petit jardin à l'entrée de «sa» descente : giroflées, iris, marguerites, passeroses; il se fera quand même tancer pour «occupation du domaine public»!

Tout ce micro-paysage va disparaître après le raz-de-marée de fin de siècle. Tous les carrelets ont été emportés. On pourra en reconstruire une vingtaine à l'origine du projet, après sécurisation des accès.

“ON VA PURGER”

Aplanissement du platin pour créer une route d'accès, à mer basse, pour la construction et l'entretien des plateformes et passerelles des carrelets.

Remaniement des gros blocs pour constituer un brise-lame à la base de l'éboulis.

Rectification drastique de ce dernier selon la légèreté de main en usage pour les talus d'autoroutes, pour établir une plateforme d'accès commune aux carrelets, à mi-hauteur.

Et pour finir, arrachage du bosquet sauvage, censé gêner l'aménagement et soupçonné de créer un «accès-pirate».



Situation avant 1999.

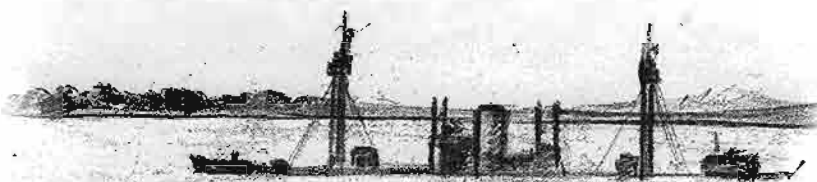


CYCLONE XYNTHIA, 28 FÉVRIER 2010.

Les dieux de la mer et du vent, Poséidon et Éole, ont apparemment changé de tactique. La vague épargne presque tous les carrelets (seuls deux sur onze seront détruits) mais, après avoir bouleversé le brise-lame, ravage les passerelles et les escaliers. Mais surtout elle entame le terre-plein, lui crée une bordure en surplomb, si bien que, compte-tenu du danger d'éboulement, un arrêté municipal interdit l'accès, même aux passerelles de carrelets...

ON A PURGÉ...





39

L'Amiénois quinze jours après le sabordage. Le pont aérien découvert à basse-mer. La dunette n'est pas submergée. Dessin de l'auteur.

AMIÉNOIS...

DEPUIS 70 ANS DEVANT TALMONT

Et déjà une «légende».

Le 25 Juin 1940, au petit jour, quatre heures après l'entrée en vigueur de l'amistice entre la France et l'Allemagne, le cargo à vapeur «Amiénois» était sabordé à un mille au large de Talmont. L'histoire de son dernier voyage, commencé le 10 Juin est aujourd'hui bien connue grâce au dépouillement des divers rapports de la «Compagnie des Bateaux à Vapeur du Nord», armateur du navire, et de diverses autorités, ainsi que par quelques témoignages personnels (1) (l'auteur de ces lignes est sans doute un des derniers témoins à avoir vu couler l'Amiénois devant Talmont)

... Sauf le dernier épisode, le sabordage, car on n'a pu retrouver trace des ordres ou communications concernant l'équipage militaire. Incertaine époque...

Dans les commentaires sur l'épave, on peut négliger ceux des touristes ignorants de l'histoire du navire. On sera moins indulgent pour les commentateurs tels que Robert J. Colle, historien régional réputé. «En 1940, au large de Deau, l'Amiénois, du Havre (sic) se sabordera pour ne pas être coulé par les sous-marins allemands» (2), ou Gribouille se jetant à l'eau pour échapper à la pluie!

Récemment, en 2004, une «information» inédite (3) est apparue. Une phrase lapidaire et définitive : «Il (l'Amiénois) venait de Bordeaux afin de tenter de soustraire des prototypes

de mitrailleuses anti-aériennes. Le sabordage était la décision ultime pour échapper aux Allemands en embuscade devant (sic) Royan».

L'auteur ne donne aucune référence, document ou témoignage authentifié, pour soutenir l'affirmation d'une aussi mystérieuse «soustraction». Certes, en ces jours de désarroi, 22, 23, 24 Juin 1940, à Bordeaux tout était possible. Mais on aimerait avoir au moins un commencement de preuve.

Eh bien, justement, serait-ce un commencement de preuve, le «témoignage» de Monsieur Botcazou?

M. Botcazou était le gendre de M. et Mme. Chauveau, les derniers fermiers du Fâ. Il avait été marin au commerce (cuisinier?) et racontait que, dans sa jeunesse, en 42 et 43, il avait fait partie de l'équipage de «La Bigue», le bateau-grue du patron Ecuyer chargé des travaux de récupération de la cargaison de l'Amiénois (4); en tant que scaphandrier (?).

Et qu'il aurait trouvé (vu?), à l'arrière du navire, (dont le pont, en basse-mer, était encore hors-d'eau à l'époque) «une mitrailleuse de 12,7».

Mais qu'en serait-il réellement? À l'occasion de sa participation (5) à la campagne de Norvège en Avril 1940, l'Amiénois avait été armé de deux petits canons anti-aériens de 20mm (type Oerlikon?) l'un au sommet du bloc-passerelle, l'autre à l'arrière sur la dunette. Le navire ne sera rendu au service civil que le 3 Juin. Dès le 10, il quitte le Havre en catastrophe pour ce qui sera son dernier voyage.

(1): en particulier celui de Jean-Claude Couture, passager involontaire de l'Amiénois comme «réfugié» de Fécamp recueilli à Cherbourg.

(2): Robert J. Colle - Saintonge mystérieuse, Aunis insolite.

(3): in «Talmont et Merveilles sur la Gironde par B. Mounier - Ed. Bonne Anse.

(4), (5): voir «Amiénois, l'épave de Talmont», cahier n°7 de l'Estuaire de la Gironde, 2007

Les deux canons de 20mm n'auraient sans doute pas encore été débarqués...

Et pour qui n'est pas un familier de ce type d'armement (M. Botcazou est alors un très jeune homme), dans la «brume des souvenirs» la confusion avec un canon de petit calibre est possible, la mitrailleuse US de 12,7mm (calibre 50) étant un engin assez conséquent... et fort connu.

Mitrailleuses lourdes 1930-1960, Europe et États-Unis.

-FRANCE

13mm de forteresse (casemates Ligne Maginot)

13mm Anti-aérien, Marine

-affuts tous azimuts, en montage double, quadruple, ou sextuple.

-ITALIE

13mm Breda Marine. Anti-aérien

-affuts doubles tous azimuts.

-URSS

13mm «Douchka». Infanterie; chars; anti-aérien

-affuts simples ou doubles.

toujours en usage dans les armées secondaires ou les guérillas.

-GRANDE-BRETAGNE

12,7mm Marine. Anti-aérien

-affuts tous azimuts simples ou multiples.

-ÉTATS-UNIS

12,7mm (calibre 50). Depuis la deuxième guerre mondiale, l'arme la plus diffusée, encore aujourd'hui :

-Infanterie; chars.

-Aviation en armement fixe ou en tourelle double.

-Marine, en affuts anti-aériens simples ou jumelés et en tourelles doubles.

-Anti-aérien terrestre en montage quadruple sur véhicule blindé semi-chenillé. Munitions multiples: traçantes, incendiaires, perforantes.

Botcazou raconte son histoire, l'imagination de l'écrivain fait le reste avec tous les ingrédients d'un «bobard de guerre»... à retardement : mystères, arme secrète, fuite patriotique, et méfiance traditionnelle envers la «source officielle» (ILS nous cachent quelque chose...).

Bien entendu, s'il était produit des documents authentiques prouvant l'embarquement de prototypes de mitrailleuses anti-aériennes (12,7mm), l'auteur, avec ses remerciements, ferait amende honorable!



COTE DE CRÉDIBILITÉ :

-l'Amiénois transportait une batterie de 4 canons de DCA de 90 mm modèle 39 sur affut à pneumatiques, avec 500 coups : 100%

-l'Amiénois avait été armé de deux canons automatiques de DCA de 20 mm pour la campagne de Norvège : 100%

-Ces canons n'avaient pas encore été débarqués le 10 Juin 1940 : 80%

-l'Amiénois transportait des prototypes de mitrailleuse anti-aérienne : 0,001%

-un «témoin» dit avoir vu une «mitrailleuse de 12,7 mm» sur l'Amiénois.

-crédibilité de «l'observation» : 90%

-crédibilité de l'interprétation : 0,001%



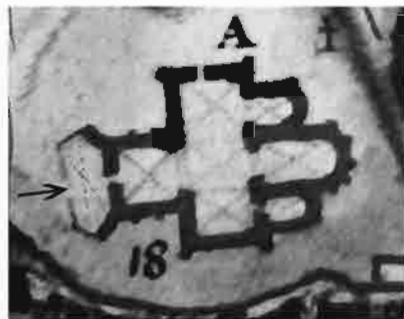
Dans le ballet



"Aujourd'hui huitième du mois de Juin mille-sept-cent-cinquante-neuf sur les deux heures après midi dans le ballet au-devant de l'église Sainte-Radegonde de Talemont-sur-Gironde, lieu ordinaire des assemblées pour les délibérations des habitants de la-dite paroisse, par-devant le notaire royal en Saintonge et présents témoins cy-bas nommés, a comparu en sa personne sieur Etienne Gosserand, pilote de navire, etc..."

Le ballet

(on peut aussi écrire balet... et surtout pas balai). En saintongeais, mais également dans tous les parlés de l'Ouest - Littre enregistre le nom dans son Dictionnaire de la langue française - un ballet est d'abord un hangar ouvert accolé au bâtiment principal de la ferme; aussi un auvent devant une façade; et tout particulièrement l'auvent caractéristique couvrant l'entrée principale des églises de campagne. À Sainte-Radegonde-de Talmont, un ballet existait devant la façade Ouest depuis au moins le XVIIème siècle. On remarque le figuré de ce ballet sur un plan de Claude Masse (1706, feuille 60).



Un ballet est figuré sur ce plan de l'église, dans la carte (feuille 60) de Claude Masse en 1706.



Le second ballet, vu par Auguin en 1840
On remarquera, sur le mur de façade et sur le contrefort Sud, la trace de la toiture du premier ballet.



La façade ouest à la fin du XIXème siècle.
Le ballet a été démoli. La trace de la toiture du premier ballet est encore visible sous la fenêtre.

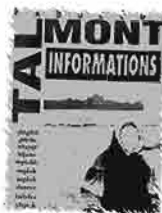
Ce semble être alors un édifice fermé avec porte ouverte à l'Ouest et s'appuyant, à gauche et à droite sur les contreforts. Il était ainsi inscrit dans un espace juste au dessus de la crypte dont on avait alors oublié jusqu'à l'existence.

Ce premier ballet a été démoli, à une date qu'on ne peut préciser faute de documents, mais peut-être bien dès la fin du XVIIIème siècle. Difficultés d'accès par sa porte à l'Ouest, menacé par un important recul de la falaise?

Il est remplacé par un édifice plus restreint et plus bas. Une porte est ouverte sur le côté Nord, à l'abri du vent d'Ouest et des embruns. Le mur Ouest n'est percé que de deux étroites «meurtrières». Un oculus au-dessus de la porte donne un peu de lumière... Un dessin très précis d'Auguin, daté de 1840, décrit parfaitement ce nouveau ballet, situé tout au bord de la falaise, empêchant même le passage sur le côté Sud de l'église.

Ce ballet disparaîtra sous le ministère de l'Abbé Mauvillain (curé à Talmont de 1836 à 1879), tandis que sera construite une sacristie contre l'absidiole Nord, détruite en 1907.

BAPTEME DE RUES



Avant la guerre (la dernière), à Talmont, seules quelques rues et places avaient un nom.

- 1** Grand'Rue : celle qui traverse la presqu'île d'Ouest en Est.
- 2** Rue de la Falaise : qui mène au Promontoire.

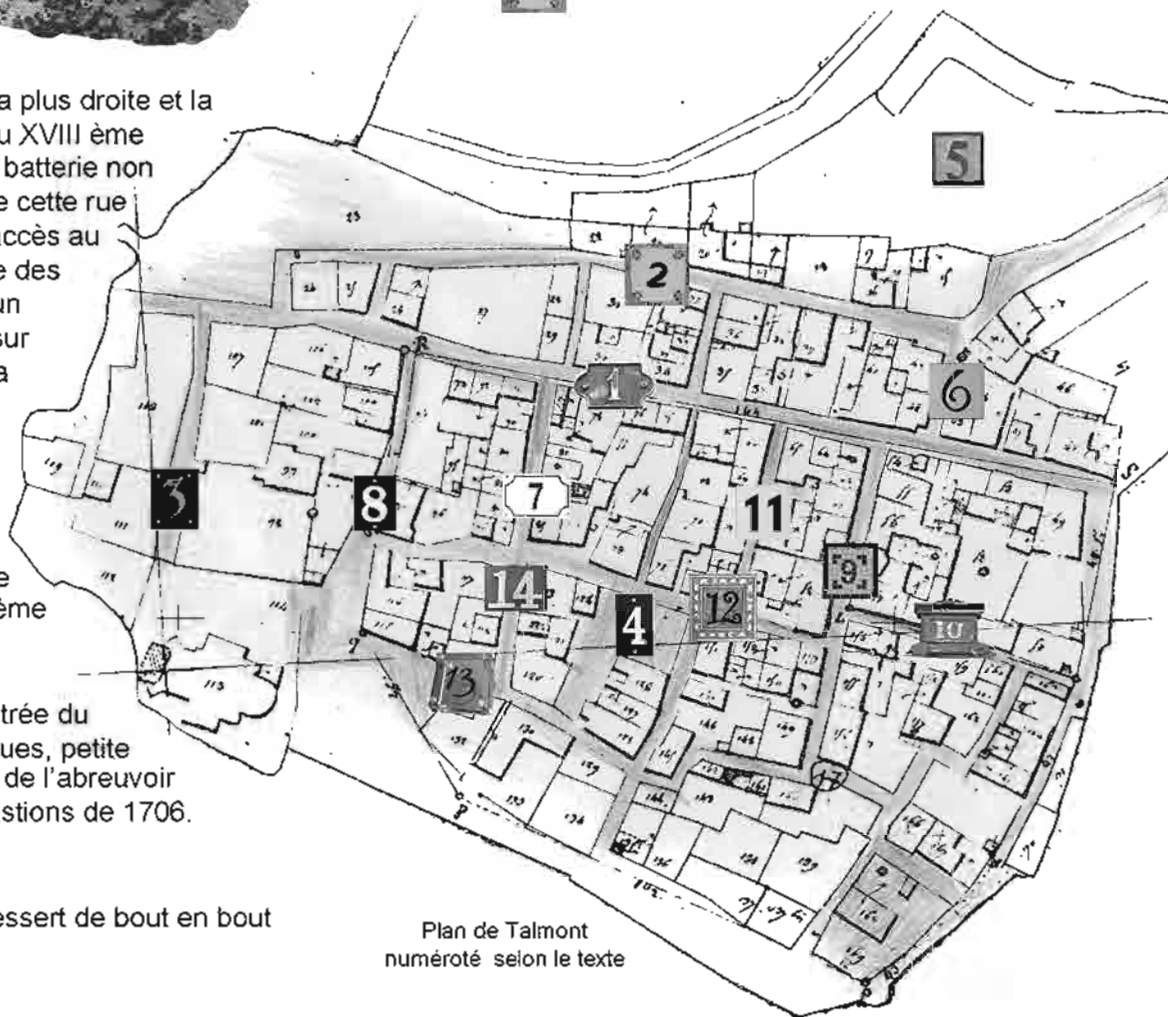
3 Rue des Canons : la plus droite et la plus large, tracée au XVIII^{ème} siècle pour desservir une batterie non loin de l'église; au bout de cette rue un grand portail donnait accès au cimetière; c'était la «Porte des Protestants». Elle offrait un magnifique point de vue sur l'église. Elle a disparu à la suite d'une opération de regroupement foncier et d'urbanisme.

4 La Place : sous le tilleul; contraction de Place d'Armes, au XVIII^{ème} siècle.

5 Le Plassain : à l'entrée du bourg, avec les Doues, petite butte de terre en bordure de l'abreuvoir municipal, vestige des bastions de 1706.

Au Caillaud.

Chemin de Blaye : qui dessert de bout en bout le village.



Plan de Talmont
numéroté selon le texte

Chemin de La Font : vers la fontaine publique.

Rue Barette : tout le long de la façade Sud du village.

Le Canton : place publique des villages saintongeais, où se trouvait le travail municipal (installation pour maintenir les animaux de trait durant leur ferrage).

En 1942, la toute récente Société des Amis de la Presqu'île de Talmont sur Gironde se propose d'aider la collectivité talmonaise. C'est la guerre, et pour les grands projets, ports en eau profonde et restauration des remparts, les moyens manquent. Mais le baptême des rues reste à portée. Félix Clanet, président, et René-Louis Joly, secrétaire général, vont s'y employer. Trois thèmes principaux : topographique, médiéval et folklorique. Et d'abord des changements de nom.

1 Grand'Rue : débaptisée, devient la Rue du Port (en raison des ambitions maritimes).

2 Rue de la Falaise : débaptisée, devient Rue de l'Ancien Chateau car on veut croire que l'ex-rocher du Chatelet était le vestige du chateau des sires de Talmont. Le siège de l'association y est établi.

4 La Place : on ajoute «de la Priauté» (priauté pour Prévôtée, pour faire médiéval) parce que la mairie y est installée (depuis seulement 1914!).

5 Le Plassain : rebaptisé Place des Doves de la Citadelle; on croit que Doves est un abrégé populaire de Doves dont l'abreuvoir municipal serait le vestige (en fait Doue désigne une fortification, cf. Le Douhet).

Restent les rues sans nom, pour lesquelles doit s'exercer l'imagination. Pas trop de difficulté pour la topographie.

6 Rue de la Porte de la Ville : elle y conduit, caractère médiéval en plus...

7 Rue de l'Église.

8 Rue de la Fosse-Porte. Sauf qu'il faudra plus tard débaptiser cette dernière qui devient Rue de l'Église après destruction de la grange de la cure qui étranglait le passage, le rendant impropre à la circulation des voitures.

L'ancienne Rue de l'Église reste alors anonyme, libre pour un futur baptême...



9 Rue de la Tour Blanche : importante, seule rue à Talmont à être bordée, de chaque côté, de maisons à étage. Pour le médiéval, elle est censée conduire à la Tour du même nom, même si, au bout de sa perspective, le toit pointu du Kiosque provoque quelques méprises chez les touristes!



10 Rue de la Douane : en souvenir du propriétaire d'une maison, propriété d'un douanier en retraite, Ulysse Raymond dit «La Douane»(1).

11 Rue du Médoc : non parce qu'elle paraît dirigée vers la rive d'en face, mais parce qu'y habitait Jean Conte, marin-pêcheur natif de Saint-Vivien de Médoc, et donc surnommé «Ce médocain».

12 Rue des Fleurs : une flatterie à l'égard des grands-parents de l'auteur, qui entretenaient, en face de leur domicile, un jardin particulièrement fleuri. Le nom n'eut qu'une existence éphémère.



Le «Médocain» de la Rue du Médoc: Jean Conte, à droite, et son épouse «La Comtesse» (bien entendu) devant leur maison au fond du ruage qui ouvre dans la rue sus-dite.

(1) voir le n° précédent de Fabuleux Talmont.

Il fallait des plaques indicatrices à toutes ces rues nouvellement baptisées. Mais les pénuries de cette triste époque compliquèrent le problème. Et l'émailleur chargé du travail ne disposait pas des «bons matières» nécessaires pour obtenir le métal dispensé par «la Répartition». Il fallut attendre fin 43 pour l'exécution.

La deuxième vague de baptêmes a lieu dans les années 90, suite aux exigences des PTT désireux de faciliter le travail des facteurs en zones rurales.

À Talmont.

13 Rue de l'Amiénois : va de l'église à la rue de la Tour Blanche. Choix un peu étrange que celui de ce navire sabordé devant Talmont le 25 Juin 1940 dans le désastre et les désarroi de la défaite, et dont les moignons de mâts ne sont plus visibles qu'à basse-mer. Que peuvent y comprendre les passants (et même les riverains), de cette triste histoire oubliée depuis 70 ans ?

14 Rue Édouard I d'Angleterre : ce grand roi, conquérant sauvage et sage législateur, est considéré comme le fondateur de la «Ville close» de Talmont parce qu'il acheta la chatellerie en 1284. Il fut le bénéficiaire d'un intense lobbying de la part d'une personnalité locale, «passionnée d'histoire» (celle des grands de ce monde). La rue ainsi baptisée est l'ancienne Rue de l'Église. Lors de l'inauguration, M. le Maire célébra le règne bâtisseur du noble roi Édouard I, mais sans cacher «qu'il ne fut pas très gentil avec les Écossais; aussi nous leurs offrons un petit air de cornemuse...» Et la cérémonie s'acheva par quelques bêlements et meuglements de l'instrument.

Au Caillaud.

Rue de l'Estuaire : c'est l'ancien Chemin de Blaye, ainsi rebaptisé, peut-être, parce que cette rue a son départ au Restaurant «L'Estuaire»... mais sans doute plutôt parce

qu'elle débute à la Baie du Caillaud et se termine à la Baie de Chandorat.

Rue des Porteaux : seule la seconde partie de cette rue va aux Porteaux (celui du Bas); la première partie joint la Rue de l'Estuaire à son point le plus haut, à la Fontaine de La Font.

Rue Alfred Violleaud : en hommage au marin donateur de la frégate ex-voto à l'église. Mais Alfred Violleaud n'a jamais habité cette rue. Il est né, a vécu et est mort dans sa maison Rue de La Tour Blanche (une maison aux volets orange...) C'est son petit-fils qui a créé par son travail l'exploitation agricole (seul n° de la rue!) où résident encore ses descendants.

À bien regarder, il reste encore à Talmont une demi-douzaine de rues et ruelles, et deux ou trois places, anonymes, deux ou trois au Caillaud; qui attendent quelques parrains célèbres : Sainte-Radegonde, Louis de La Cerda, Montausier, Julie d'Angennes, Claude Masse, Zog I «d'Albanie».

Une suggestion de «communication municipale» peu coûteuse (quelques plaques et un «pot de l'amitié» :

Radegonde (vers 520-587)

Sainte, reine de France, épouse de Clovis I, fondatrice du monastère de La Sainte-Croix à Poitiers.

Patronne, entre autres des marins et des naufragés... et Patronne de Talmont.

Louis d'Espagne de la Cerda (mort en 1351)

Prétendant malheureux au trône de Castille et d'Aragon, réfugié auprès de son cousin Philippe le Bel. Sert avec honneur. Fait Comte de Talmont en 1338 par Philippe VI. Puis amiral de France en 1341.

Montausier (1610-1690)

Charles de Sainte-Maure, marquis puis duc (et pair) de Montausier. Très estimable. Homme de guerre et de gouvernement sous Louis XIV. Gouverneur du Grand Dauphin. Son épouse Julie d'Angennes (fille de La Marquise de Rambouillet) devenue, par la dévotion faite par sa mère, Comtesse de Talmont, fait de lui un Comte de Talmont en 1656.

Julie d'Angennes (1607-1671)

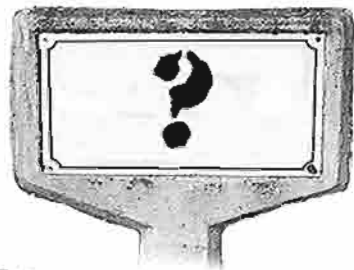
Épouse du précédent, après une cour assidue de 14 ans. Destinataire du très célèbre ouvrage "La Suirlande de Julie" recueil manuscrit de poèmes par des écrivains célèbres, et de dessins de fleurs par les meilleurs spécialistes du temps, offert par son Souverain. Comtesse de Talmont en 1656.

Claude Masse (1659-1737)

ingénieur militaire de Louis XIV, chargé de la mise en état des places fortes de la côte, il fait réparer, malgré de faibles moyens, les fortifications de Talmont en 1706. avec son équipe de géomètres, établit les premières cartes de Talmont.

Zog ter d'Albanie (1895-1961)

Ahmed beg Zogolli. fils d'un Pacha ottoman, colonel dans l'armée autrichienne (1918), ministre de l'intérieur albanais (1920), Premier ministre (1922), Président de la République d'Albanie (1924), roi d'Albanie (1928). Chassé d'Albanie en 1939 par l'invasion italienne, réfugié en France, fut les Allemands en Juin 1940. Trouve un bref accueil à Talmont, rue de La Tour Blanche, avant de s'embarquer pour l'Angleterre.



DES ARMES POUR TALMONT



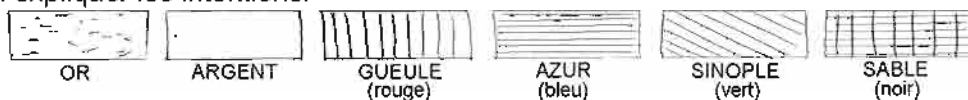
Une ville d'art et d'histoire au riche passé se doit d'avoir son blason. Et pourtant, Talmont, avec son héritage romain de la ville antique du Fâ, ses prétentions compostellanes, ses puissants seigneurs, de Guillaume, mentionné en 1032 comme membre du Conseil de Protection de l'abbaye de Saint-Jean d'Angely institué par Geoffroy Martel avec l'assentiment du pape Jean XIX, jusqu'à Ramnulphe IV et son fils Élias, garants des trêves entre les rois de France et d'Angleterre, et «qui n'étaient pas de petits compagnons»; jusqu'à l'attachante personnalité du Soudan de la Trau, au princes de la Trémouille, au noble roi Édouard I; jusqu'à Gilles du Breuil de Théon, «fort connu dans notre région»; pour ne s'en tenir qu'aux époques anciennes, Talmont, donc, n'eut pas d'armoiries jusqu'en 1942...

... année où les animateurs de la première Société des Amis de la Presqu'île de Talmont lui en donnèrent. Difficile à décrire en termes d'héraldique vues les libertés prises avec les règles de cette discipline très rigoureuse. Le mieux sera d'en expliquer les intentions.

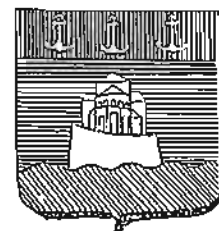


les armoiries d'origine, 1942.

(1) : par ordre du gouvernement de fait dit État français, une «commission des Sceaux et Armoiries de l'État» (siège à Vichy, Hotel du Parc, bureau 139) devait examiner toutes les demandes d'armoirie, pour approbation par le chef de l'État; mais il ne semble pas que le Maréchal ait donné son avis sur les armoiries de Talmont.



La couronne murale symbolise évidemment la puissante forteresse médiévale, le chef, de gueule (rouge) aux trois ancres (d'or ou d'argent selon les documents), les aspirations maritimes pour un grand port en eau profonde. Le reste du blason relève plutôt du paysage, avec le ciel bleu, la Gironde verte et l'église figurée «au naturel». l'objet circulaire en pointe est, il faut le dire, une bouée de sauvetage qui renvoie à la fière devise «Debout à la lame» ainsi qu'à l'autre devise choisie pour Talmont par la Société des Amis... etc «Au péril des flots»... Tel quel, ce blason plût beaucoup et la municipalité l'adopta officiellement, avec au cours des temps des aménagements de circonstance pour actualiser l'image (en particulier la bouée de sauvetage - incomprie ou omise).(1)



Modifications et suggestions.

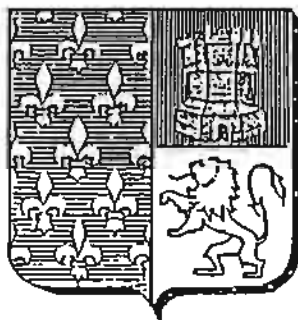


Les armoiries d'origine, 1942.

Le motif aurait été suggéré par le sujet représenté sur un sceau de corsaire : un renard, tirant par un câble passé dans sa gueule une prise anglaise avec en fond le promontoire et l'église de Talmont.

Le corsaire pourrait être « le Renard », 16 canons, 184 hommes d'équipage, capitaine Jean-Baptiste Lau, armateur Pierre Thouron de La Rochelle. Première sortie le 9 Novembre 1797, quatre prises anglaises (Argyles, Anna, Lord Garlies et Les Amis) avant d'être capturé par la Royal Navy le 17 Novembre 1797.

Mais auparavant, dès les premières éditions de son ouvrage sur Talmont, le chanoine Tonnellier avait proposé une autre solution, l'adoption des armes de Louis de la Cerda, premier comte de Talmont en 1338.



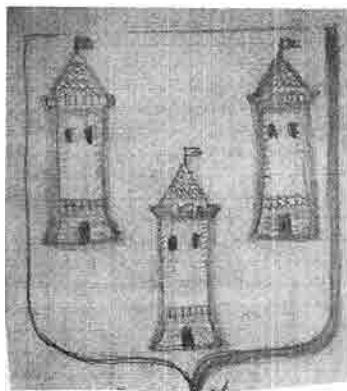
«Louis de la Cerda avait pour armes :

Parti : au 1 : de *France*, (d'Azur semé de fleurs de lys d'or);

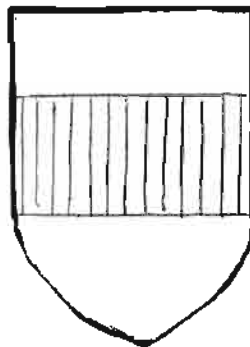
au 2 : coupé, a) de *Castille* (de gueules au château terrassé de trois tours d'or); b) de *Léon* (d'argent au lion de gueules).

Ce sont les armes que Talmon aurait dû avoir à cœur d'adopter pour siennes, en souvenir du prince de sang royal pour qui la terre et cité de Talmon fut érigée en Comté. Et il n'en pourrait vraiment être de plus belles.»

Voeu exaucé par la municipalité nouvelle en 1995, et suivi depuis pour les usages officiels.



Les armes de la Citadelle de Talmont proposées par M. Gourgues en 1941. D'argent à trois tours crénelées et couvertes de gueules posées deux et une (d'après le Lieutenant Jargeau?)



...et ce blason choisi pour «Mémoire pour Talmont»? «D'argent à la fasce de gueule».

C'est celui de Charles de Sainte-Maure, Duc (et pair) de Montausier, époux de Julie d'Angennes et Comte de Talmont sous le règne de Louis XIV.

Brave homme de guerre, séduisant homme de goût et de culture, courtisan sans concessions, Gouverneur du Grand Dauphin, et, par-dessus tout, honnête homme de caractère et de devoir.

LES STATUES FUSILLÉES



Sur la façade
Ouest de l'église, de part et d'autre
du portail, deux socles de pierre. Évidemment
destinés à des statues. Quelles statues, quand
ont-elles disparues, et pourquoi ? Nul ne le saura
vraiment.

Un indice quant à leur disparition : des trous assez
réguliers dans la pierre, qui ne semblent pas le fait des
intempéries, et disposés d'une manière singulière autour
de l'emplacement des disparues.

Suggestion pour une hypothèse... Il s'agirait d'impacts de
projectiles (1). On pourrait même relever qu'ils ont été produits
par le tir de deux armes, l'une d'assez gros calibre (arquebuse
de rempart par exemple), l'autre d'un calibre plus faible (un
mousquet ?). Les impacts seraient évidemment ceux de
projectiles ayant manqué leur cible, qui dessinent vaguement
l'emplacement et la taille des statues.

D'où auraient opéré les tireurs ? Étant donné la relative
dispersion des impacts, d'assez loin, de l'ancien rocher
du Chatelet par exemple (les mousquets portaient jusqu'à
400 mètres).

Quels tireurs ? Sûrement pas les Espagnols si respectueux
qui occupèrent Talmont en 1651-52 ! Mais plutôt, durant les
Guerres de Religion, ces Huguenots qui s'emparèrent de
Talmont en Mai 1574 et y demeurèrent jusqu'en 1576.
S'exercer au tir sur des statues de saints, c'était à l'évidence
joindre l'utile à l'agréable envers l'Éternel qui a interdit les
idoles en images de la figure humaine (2).

COTE DE CRÉDIBILITÉ :

Les trous dans la pierre du mur autour de l'emplacement des statues
disparues sont des impacts de projectiles d'armes à feu : 80%

Quels seraient les éventuels tireurs ?

Espagnols : 0%

Huguenots : 99,5%

(1): des traces métalliques ont été observées dans l'un des trous

(2): « Tu ne feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point, car je suis l'Éternel ton Dieu, un Dieu jaloux qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fait miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. » (Exode, XX, 4 - 6)

FABULEUSE MAQUETTE

SORNETTE



AU MUSEE

Nouvelle maquette du bourg fortifié de Talmont au début du XVIIIème siècle. Techniquement beaucoup plus soignée que la précédente, la cartographie suit fidèlement le plan de Claude Masse, feuille 60, de 1706.

La carte de 1706 ne donnant, pour le bâti, qu'un «plan-masse», le maquettiste a dû évidemment imaginer les constructions correspondantes, en privilégiant des maisons basses; or il est certain que pour quelques rues (l'actuelle Rue de la Tour Blanche en particulier) il existait à l'époque des maisons à étage. Quant à l'église, elle est malheureusement figurée dans un état assez différent de celui du XVIIIème siècle

en particulier le clocher qui date de 1935.



L'erreur principale concerne les fortifications à l'entrée de la ville. Les bastions et chemins couverts étaient de petits ouvrages en terre, avec glacis gazonnés et murs intérieurs en pierres sèches ou, au mieux maçonnées à la terre. Ainsi les décrit Masse en déplorant leur faiblesse, leur manque d'entretien et les difficultés de leur réparation. Faute de moyens, car en cette fin du règne de Louis XIV, comme dans tous les États en difficulté, «il n'y a plus d'argent dans les caisses, et où veut-on

qu'on en prenne».

Or la maquette présente, certes selon les tracés du plan 60, **d'imposants ouvrages de maçonnerie, aussi hauts que les remparts Nord médiévaux, et d'un fini impeccable.**

Impression aggravée par la présence de (doit-on dire ridicules?) petits canons hors d'échelle, en haut des bastions (1).

En réalité, ces bastions étaient des ouvrages bas d'infanterie et cette erreur dans l'échelle des hauteurs a des conséquences fâcheuses pour la compréhension et la signification de la maquette.

Fabuleuse maquette, certes. Mais au sens premier de fabuleux: qui a le caractère imaginaire de la fable. Cette fable que des thuriféraires trop enthousiastes de Talmont, et en particulier les premiers «Amis de Talmont», ont cherché à imposer: une Citadelle imprenable et imarcessible surgie d'un fantastique passé médiéval.

Talmont n'est pas Camelot (Kaamelott!) ni Blaye, ni Brouage... Couper les ailes au rêve? Mais ne pourrait-on matériellement parlant, rectifier la maquette?

(1): Au début du XVIIIème siècle, Masse signale la présence d'une batterie de canons sur le rempart sud, près de la Tour Blanche. en précisant que ces pièces ne pourraient tirer deux coups, le mauvais état du sol sur lequel elles sont établies ne pouvant supporter leur recul! En 1747, une batterie de deux canons est installée à l'angle Ouest des remparts, au nord de l'église (cf. Rue des Canons, voir «Baptême des rues» page 42). En 1755, juste avant la Guerre de Sept-Ans, le constat est encore plus calamiteux. «Au nord-ouest, au lieu appelé Le Fumier, un canon de 8 et deux de 4 hors service, entourés d'un parapet de terre; à l'ouest, deux pièces de 18 sur plateforme qui a été enterrée (la batterie signalée en 1747?); derrière l'église deux pièces dont l'une de 3 et l'autre de 4 hors service, sans plateforme. À la Tour Blanche deux pièces de 4 sans plateforme (celles citées par Masse cinquante ans plus tôt...)



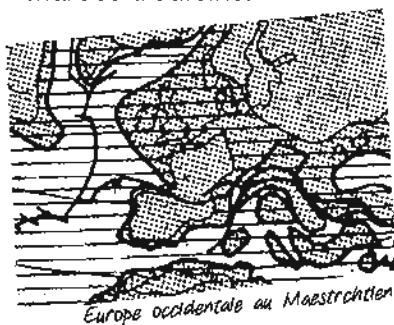
LES OEUFES DU SERPENT.

«Il y a des marées de bois et des marées d'oursins» disait un imaginaire collectionneur de ces échinodermes dans leur forme fossile. «Marée de bois» c'est simple à comprendre : les grandes marées d'hiver, avec les hautes-eaux de la Garonne et de la Dordogne, apportent sur la plage de Talmont les bois flottés échoués l'été sur les rives des deux fleuves. «Marées d'oursins» cela demande explication.

Il y a encore vingt ans, et ceci depuis la fin des années soixante, dans certaines conditions de vagues qui brassent différemment le sable, apparaissaient sur la plage des oursins fossiles, plus ou moins érodés, et principalement des genres cidaris, stéréocidaris et cyphosoma.

ORIGINE DU PHÉNOMÈNE.

À proprement parler, il n'est pas naturel. Dans les années cinquante, pour cause d'érosion marine importante, la route de Meschers à Talmont se trouva à nouveau menacée, et il devint urgent de rallonger la digue au nord de la plage de Talmont. Les Ponts et Chaussées eurent recours à un procédé expéditif et peu coûteux : un empilement de grands «paniers» parallélépipédiques en gros treillage de fils de fer, remplis de blocs de roche. Il était facile de se procurer la roche en exploitant, en carrière, la petite falaise du Roc de Deau, toute proche. Malheureusement, en quelques années, les paniers de fils de fer rouillèrent et crevèrent en libérant leurs roches, vite désagrégées en blocs qui vinrent couvrir la plage de Talmont. Le calcaire maestrichtien de la falaise de Deau n'est pas très consistant. Sous l'action abrasive des vagues et du sable, il se délite... laissant échapper les fossiles silicifiés, beaucoup plus durs, qu'il recèle. Et principalement les oursins. Mais le «stock» fossile dans les paniers percés des Ponts et Chaussées n'était évidemment pas inépuisable et, depuis longtemps, il n'y a plus de marées d'oursins.



50

- Terres émergées
- Mers peu profondes
- Océan atlantique et Théthys



Les falaises du Roc de Deau à Pilou

- Maestrichtien
- Campanien



oeuf de couleuvre



Cidaris subvesiculosa



Cyphosoma



Cyphosoma



Ananchytes sulcata



Micraster brongniarti



OURSINS PERCÉS : AMULETTES OU PESONS DE FUSAÏOLE.

OBSERVATION.

il est parfois arrivé de récolter un oursin fossile percé, le plus souvent sur la plage, quelque fois aux alentours du site gallo-romain du Fâ.

IMAGINATION...

fusaïole: (de l'italien fusainolo, peson pour les fuseaux). Archéologie, en particulier du néolithique à l'âge de bronze. Petit disque de pierre ou de terre cuite percé d'un trou destiné à recevoir l'extrémité d'un fuseau. Donnant un certain contre-poids au fuseau, les fusaïoles favorisent, par la force centrifuge, le mouvement de rotation que les doigts de la fileuse lui impriment.



51

«Des oursins fossiles percés! (...). ils sont bien trop jolis et trop petits pour avoir servi de fusaïoles...»

Mais pas du tout! Un cidaris ou un cyphosoma de taille normale, à condition qu'il ne soit pas écrasé dans une forme irrégulière, peut faire une parfaite fusaïole par son diamètre et son poids. Quant à être trop jolis! Nos lointain(e)s ancêtres étaient fasciné(e)s par les curiosités naturelles magiques. Et la possession d'une fusaïole à oursin percé ne pouvait-elle être un signe de position éminente dans la hiérarchie féminine du clan (ou du groupe conjugal polygame...)?

ÉLUCUBRATION.

«l'explication de leur usage [est] rapportée, avec une jubilation (?) teintée de quelques réserves par l'historien royannais Robert Colle. Les Romains avaient coutume d'habituer des couleuvres à vivre sous leur toit (sic), car elles personnifiaient les Dieux Lares (?) protecteurs du foyer, tout en éloignant les rongeurs (!). Mais dans nos contrées, les couleuvres s'approprient beaucoup plus difficilement qu'en Italie (re-sic). Les prêtres du temple du Fâ, découvrant l'existence des oursins fossiles, les auraient pris pour des oeufs de serpent (1): percés et vendus aux fidèles, ils seraient devenus d'excellentes amulettes protectrices (2).

(1) : Incroyable crédulité! Le lecteur jugera de la ressemblance entre un cidaris et un oeuf de serpent. Les seuls oursins fossiles maestrichtiens qui pourraient ressembler à un oeuf sont l'échinocorys et l'ananchytes mais, gros comme le poing, ils sont un peu lourds pour une amulette.

(2) : En somme les prêtres leur faisaient avaler des couleuvres.

C'est pourquoi les oursins de Talmont méritent-ils, à tout hasard, le respect superstitieux que l'on attribue aux porte-bonheur (...). [L'oursin fossile] n'est-il pas le symbole de la citadelle de Talmont dont les bouches à feu se sont tues, et qui offre désormais la splendeur de son patrimoine à la seule admiration des foules de visiteurs ?» (3)

PRÉCISIONS.

Il serait trop long, et vain, de réfuter cet extraordinaire enchaînement de sornettes. Il n'y manque que l'écuelle de lait offerte à la couleuvre domestique; car on sait que les serpents recherchent le sein des nourrices et les lèvres du nouveau-né après sa tétée. Essayez de faire boire du lait à une couleuvre... (les serpents ne boivent pas).

Mais on peut faire quelques remarques.

- Dieux serpents, Déesse aux serpents, culte du Serpent ont existé dans l'antiquité; mais pas particulièrement dans le monde gréco-romain. L'attitude des anciens envers les serpents a l'ambivalence classique de ces temps. Apollon tue le Serpent Python, Hercule enfant étouffe les serpents envoyés par la jalouse Junon, Orphée perd son Eurydice piquée par une vipère, mais les couleuvres ne sont pas massacrées comme de nos jours, après 2000 ans de malédiction chrétienne contre la gent serpentine (malgré les lois sur les espèces protégées).

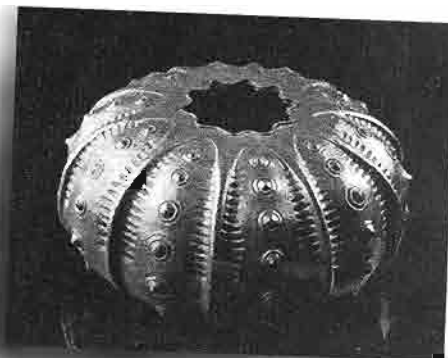
Il aurait été trouvé au Fâ, au début du XXème siècle, un fragment de statue, un pied féminin, avec la figuration d'un serpent. D'où la thèse selon laquelle la divinité du Fâ (encore inconnue aujourd'hui) aurait été une mythique Déesse au serpent. Si la découverte est bien réelle, ce pourrait être plutôt... une Eurydice au moment de la morsure fatale, et la statue, pourquoi pas, un groupe «Orphée et Eurydice», décorant les thermes!

- La plupart des oursins percés ont été trouvés sur la plage. Les fileuses ou les porteuses d'amulettes gallo-romaines auraient-elles si souvent perdu ces objets précieux dans le sable talmonais... d'une plage qui n'existait pas à cette époque. Le percement de ces oursins est dû à l'érosion par abrasion dans le sable, qui dégage les deux ouvertures naturelles de l'oursin, dans le calcaire emplissant le test («coquille») silicifié de l'échinoderme.



(52)

Jean Dunand, célèbre plasticien de «l'Art Déco», s'est sans doute inspiré du test d'un Cidaris fossile pour créer en 1914 cette sculpture en étain.
(photo Arnaud Carpentier/ Galerie Valois - par courtoisie de Connaissance des Arts).



LA PROMOTION «D'EXCEPTION»

du XIX^{ème} siècle à nos jours



Dictionnaire de Littré (1863-1872)

- Action d'excepter, de ne pas comprendre dans...
- Ce qui n'est pas soumis à la règle, à la loi commune.
- Constatation d'une irrégularité des mots qui échappent à la règle.
- Tous moyens opposés à une demande judiciaire.
- Lois, Tribunaux d'exception : hors de la règle du droit commun.

Robert.

- En dehors de ce qui est courant : exceptionnel, extraordinaire, spécial.
- Les êtres d'exception : uniques, remarquables, l'élite...

DÉCOUVERTE D'UN TERROIR D'EXCEPTION

"Le Talmonais"
Etablissements Arrivé



"Les Hauts de Talmont"
Gardrat & Associés

LA VIGNE À TALMONT, AVANT LE PHYLLOXERA

Sur le cadastre de 1831 (le premier de Talmont), un terrain sur la falaise (devant le «chalet», actuellement propriété de Michel Guillard) est explicitement classé «vigne». Et jusqu'à leur défrichement et transformation en jardins d'agrément, on voyait, sur ces terrains de la falaise, périodiquement repousser des vignes «ensauvagées».

Au Caillaud il y avait aussi, sur des parcelles proches des habitations, quelques rangs de vigne. À Talmont comme au Caillaud, la production de ces vignes était limitée à la consommation par les propriétaires.

Le visant (cépage) était traditionnellement le pinot et les vignes étaient cultivées en vignes «rampantes».

DRAME DU PHYLLOXERA ET MORT DES VISANTS SAINTONGEAIS.

À partir de 1875 et en quelques années, toutes les vignes crèvent, y compris celles que des agriculteurs de Talmont possèdent sur les pentes de Barzan, plantées en cépages dont la production était destinée à la distillation pour le cognac. On a trop souvent décrit cette catastrophe économique et sociale pour s'y étendre ici.

RECONSTITUTION DU VIGNOBLE.

Le choc est rude, mais la volonté aussi. le vignoble saintonguais sera reconstitué d'abord (avec prudence) grâce aux plants américains, puis aux hybrides, enfin aux «nouvelles» souches françaises.

Les spécialistes voudront bien pardonner les simplifications de ce raccourci historique.

À partir du XXème siècle les viticulteurs de la région ont essentiellement recours, pour la consommation courante, à la Folle blanche (qui craint le pourrissement précoce) et à l'Othello (qui donne un «vin noir» à l'arôme de cassis, légèrement «foxé») très prisé des consommateurs locaux... et très regretté quand il sera interdit pour trop grande teneur en alcool méthylique.

Mais très généralement, le cépage cultivé est le Saint-Émilion, pour la distillation, le territoire du canton de Cozes étant classé «Bons bois».

LES VIGNES SONT REVENUES,

mais pas à Talmont...

...ni au Caillaud.

Et jusqu'à une date récente, pas de vigne sur la Couture (lieu dit entre la route départementale et la «Route Verte»; couture veut dire culture, signe de son utilisation pour des cultures vivrières. Ni sur la Roche (entre le village et la falaise).



Pourtant, aujourd'hui, ces terres ne sont-elles pas considérées comme «Terroirs d'exception» par les deux viticulteurs qui les exploitent ?

Les falaises du caillaud vers 1970.
Les terres de la Roche sont cultivées en céréales, oléagineux, betteraves, fourrage.
Photo J. Guillard.

L'auteur en a discuté avec un vieux camarade, son cadet de quelques années, un des derniers agriculteurs talmonais retraité après avoir fait valoir la propriété créée par le travail de son père, élevage bovin, polyculture...et vignes, exploitées en propriété ou «à moitié», mais sur les pentes de Barzan et pas sur les pièces de terre possédées sur la Roche. Sur ces vignes, aux temps (bien) lointains de leur jeunesse, le cadet déjà très expérimenté apprit à l'aîné qui faisait ses semaines de «Service civique rural» imposées aux étudiants (1), la technique du déchavillonage, sous le soleil de ce mois d'Août 1943. «Tirer au chavillon» c'était, avec le bedochon, effectuer au pied des ceps un binage «dit léger», pour désheer et aérer la terre (2); que le lecteur pardonne ces souvenirs en digression. Les deux interlocuteurs sont tombés d'accord pour penser que l'absence de viticulture sur les terres de la commune de Talmont tenait, plutôt qu'à la nature du sol, à une tradition culturelle, avec peut-être aussi des conditions de moins bonne exposition que sur les coteaux de Barzan et d'Arces, bien exposés Sud-Sud-Ouest, la Roche du Caillaud donnant, elle, au Nord-Est.

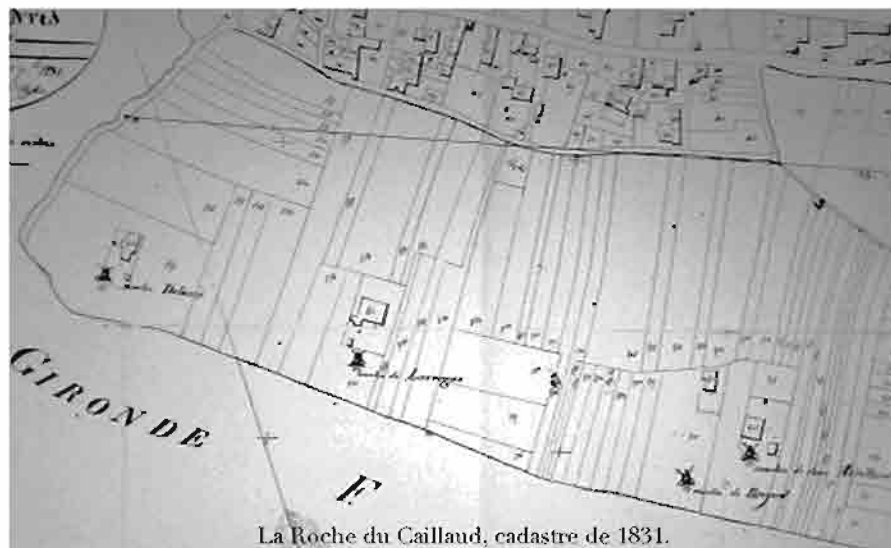
54



(1) : C'était le temps du Retour à la Terre, «qui, elle, ne ment pas», selon un célèbre discours du Maréchal Chef de l'État (discours attribué au philosophe Emmanuel Berl...).

(2) : Aujourd'hui, le désheerant fuit office.

Sur la Roche la «tradition céréalière» doit être fort ancienne et remonter à l'installation des premiers moulins à vent sur la falaise.



En 1706, les quatre moulins sur la Roche du Caillaud.

Le cadastre de 1831 signale les quatre moulins, déjà figurés sur les panoramas des cartes de Masse en 1706 : les moulins Delanis (dit Moulin du Bas ou de la Planche), de Lavergne, de Brizard, et de Dame Avrillaud.

Les meuniers tiennent évidemment une position forte dans l'économie céréalière et leur intérêt est de contrôler au mieux la production. Ils vont favoriser ou pratiquer

directement la culture des céréales; posséder ou louer les terres proches de leur entreprise et y faire pousser du blé est une démarche logique. D'où le cadastre de 1831 : de longues bandes de terrain, pour le labour facile de longs sillons (délimités au fil des partages d'héritage et des alliances), si possible regroupées en pièces plus larges.

À la fin du XIX^{ème} siècle, les moulins cessent de battre leurs ailes; dès 1844 pour le moulin de Brizard, trop proche de la falaise, jusqu'à la destruction du dernier en 1917. Mais la terre reste consacrée aux céréales ainsi qu'à la bettrave et au fourrage, selon les assolements.

Puis apparaîtront le maïs et, après la Seconde Guerre mondiale, les oléagineux, colza et tournesol (qui fourniront aux photographes des cartes postales, de magnifiques premiers plans pour vues imprenables sur l'église et la presqu'île.

UN VIGNOBLE DE PASSION^{ooo}

1997 : Michel Guillard qui, entre autres qualités est un fin connaisseur en oenologie, va créer, sur un de ses terrains en bordure de la falaise de Talmont, un «clos» de vigne, dont il confie le soin et l'exploitation à Lionel Gardrat, jeune et expérimenté viticulteur à La Touche (près de Cozes).

«Un Château Talmont», ce pourrait être amusant! avait lancé aimablement un de ses bons amis... Les premières bouteilles seront bues à l'orée du XXI^{ème} siècle.

55

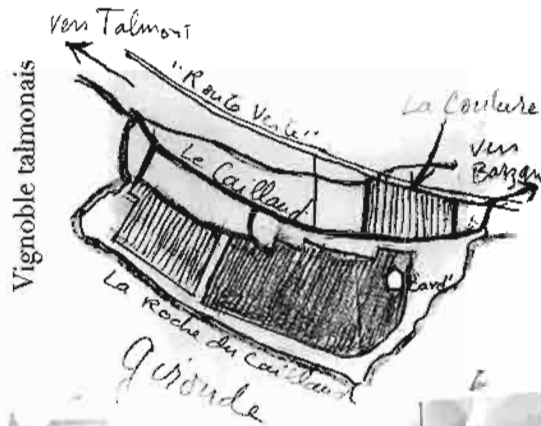


Tournesols sur la Roche du Caillaud.

56

Il y en aura bien d'autres car l'entreprise va changer de dimension.

HAUTS DE TALMONT ET TALMONAIS



Le Talmonais



Les Hauts de Talmont

I. 2002
Gardrat et Associés
fondent "Les Hauts de Talmont"
et implantent un premier vignoble
sur la Roche de Cornebrot
PREMIÈRES VENDANGES
en 2005
d'un blanc
"Colombard Fantastique"
selon le Maire de Talmont.

II. 2003
Les établissements Arrivé
viticulteurs à Virollet acquièrent la quasi-totalité
des terrains encore disponibles sur la Roche du Caillaud
et y créent leur vignoble «Le Talmondaïs».
PREMIÈRE RÉCOLTE
en 2007
d'un rouge
"d'une teneur tannique exceptionnelle
avec corps et plénitude de la texture."

IV. Les Hauts de Talmont
lance un
"MERLOT ROSÉ"

III. Suit un
"Talmondaïs rosé"
en 2006.

VI. Les Hauts de Talmont osent un
"Brut de Colombard 2008"
vin effervescent,
version festive (sic)
du Colombard.

V. Le Talmondaïs présente sa
"CUNÉE SAINTE-RADECONDE"
un Pinot Noir
vinifié et élevé en fût de chêne
(récolte 2008)
Puis, à l'automne,
"Le Primeur de Talmont"
qui devance d'une tête les Beaujolais. Primeurs...



VII. Les Hauts de Talmont
ont acquis la plus grande partie
de la pièce de terre dite
La Couture,
et la plantent en
Colombard.

2010
VIII. Le Talmondaïs est devenu
Le Talmondaïs
et complète sa gamme par un
blanc Sauvignon.
À nouveau,
le Primeur,
et un plus ;
Le BOURRU.

Samedi 22 janvier 2011
TALMONT-EN-FÊTE

Journée animée par PIQTHU et BIROLU

14h30 Départ en Pâtureux Six enfants des écoles et les habitants de
la Saint Vincent pour la VENDANGE

16h00 Pressage des Raisins

17h30 Procession de Saint Vincent jusqu'à l'Église St-Radegonde

18h00 Messe de la Saint Vincent

20h30 **GRAND REPAS** de la **CONFRÉRIÉ des VIGNERONS**
sous la Présidence de **Michel LIS**

Reservations - Association
Maire de Talmont : 02 46 59 43 87
Maire de Vendry : 02 46 94 23 99



57

L'auteur n'est pas oenologue, ni taster, et n'entend pas porter de jugement sur ces productions. Les deux exploitants sont des professionnels qui savent faire de bons vins de pays. Les frères Arrivé sont les héritiers d'une entreprise fondée en 1881 (d'abord pépiniériste et «éleveur» de plants américains après le phylloxera); Gardrat s'est associé avec un connaisseur éminent Michel Guillard a dirigé avec J.P.Kaufmann la réputée revue «L'Amateur de Bordeaux») et avec un spécialiste de la commercialisation des produits alimentaires. On ne peut vraiment pas s'attendre au pire!

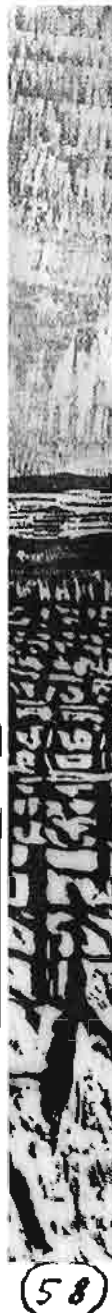
Ni oenologue, ni taster, donc, l'auteur ne cherchera pas à distinguer les arômes d'agrumes ou les accents de fruits rouges. Il se contentera du plaisir de boire le produit qu'on lui propose, en s'interrogeant sur la manière dont on lui en parle.

DU BON USAGE DE L'EXCEPTION.

Premiers sur le Terrain, Les Hauts de Talmont
RÉHABILITENT MAESTRICHT*...

Parenthèse : en 1991, le référendum sur le traité européen dit de Maestricht divise les Français. À l'Assemblée des Amis de Talmont sourires ironiques et quelques petits rires sardoniques accompagnent les commentaires du conférencier sur les fossiles du Maestrichtien dans les falaises de Talmont. Avec le XXIème siècle et l'entrée en vigueur du traité, les passions se sont apaisées. Et Les Hauts de Talmont peuvent vanter sans crainte leur Colombard en recourant à la géologie.

«Un cépage d'autrefois, le colombard. Une Terre d'Exception, le calcaire maestrichtien. Un lieu unique, la falaise de Talmont dominant la Gironde. C'est à cette rencontre rare que ce vin aux lumières de l'estuaire vous convie, etc...»



Argumentation reprise pour le «Merlot rosé». «Prenez le cépage emblématique de la rive droite de la Gironde. Faites lui remonter l'estuaire pour le transplanter dans les terres calcaires des falaises de Talmont, face au Médoc, etc...»

À vrai dire, le calcaire maestrichtien (dernier étage du Crétacé, entre 70 et 65 millions d'années, époque de l'extermination des Dinosaures et des autres grands reptiles marins et aériens) couvre une grande partie de la région, et les falaises calcaires de Saint-Seurin et de Mortagne, qui sont du Campanien terminal avec une zone de transition entre Campanien et Maestrichtien, et sont, dans leur genre des lieux uniques, portent aussi des vignobles réputés. Mais le mot est dit : Terre d'Exception qui va rester la ligne principale de communication de Gardrat et Associés.

Un an plus tard, la concurrence arrive, et les Frères Arrivé frappent fort. Leur vin (rouge) de pays charentais s'annonce par un cri de victoire :

VENI VICI

(comme disait Jules César «je suis venu, j'ai vaincu».) Et le bandeau qui entoure les bouteilles initiales en forme «d'amphores» associe dans sa démonstration, sous le titre «Un Terroir gorgé d'Histoire» la ville gallo-romaine du Fâ, l'église de Talmont et les carrelats de l'estuaire; pour conclure par les vertus des sols argilo-calcaires

* Maestricht ou Maastricht ? Le nom «officiel» de cette ville «méridionale» des Pays-Bas est évidemment le néerlandais Maastricht. Mais la graphie française Maestricht peut être utilisée par les historiens (Maestricht a été pris en 1673 par Louis XIV (et Vauban...), en 1748 par Maurice de Saxe et en 1794 par Kléber qui en rapporta pour le Muséum un fossile célèbre, le crâne d'un Mosasaure, gigantesque reptile marin du Crétacé) et par les géologues pour baptiser le dernier étage du Crétacé.

La communication est complétée sur le terrain par l'ouverture au public des chais et caves du «Talmondaïs» (une petite villa sur la Roche du Caillaud aménagée «ad hoc» avec exposition d'anciens matériels de vendange et de vinification), et un «jeu dans les Vignes» (visite payante du vignoble).

Mais le thème historique choisi n'apparaîtra sans doute pas assez porteur pour une production importante de grande diffusion (le Talmondaïs est disponible en Grandes Surfaces et même jusqu'en Vendée). Et tandis que «Le Talmondaïs» fait place au «Talmonais» (pour coller au plus près de la dénomination désormais officielle des habitants de la commune) la ligne de communication abandonne l'histoire et l'antiquité gallo-romaine et adopte... «Un Terroir d'Exception».

TERRE D'EXCEPTION, TERROIR D'EXCEPTION.

En définitive, l'exception si bien invoquée, désormais par les deux concurrents, n'est-elle pas simplement L'ÉGLISE DE TALMONT et sa situation EXCEPTIONNELLE sur sa falaise (maastrichtienne...) [discrètement figurée sur les bouteilles des Hauts de Talmont, très directement sur celles du Talmondaïs], l'église avec ses, combien déjà, 300 000, 400 000, 500 000 annuels visiteurs ? Un important «marché captif», et, bien sûr; captivé.



«LE TALMONDAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ»
Sud-Ouest, 29 Octobre 2010

Une réception était donnée vendredi dernier, en soirée, pour la sortie officielle du talmondaïs primeur, en présence de François Lo Duca, maire, Jean-Guy et Bruno Arrivé, viticulteurs, et Michel Lis, président de la **Confrérie des vignobles de Talmont**.

Les vendanges ont été faites manuellement le 17 septembre, et le vin mis en bouteille au début de la semaine dernière. Ce vin, travaillé à la méthode bordelaise et seul primeur de la Charente-Maritime, résulte d'un mélange de cépages, gamay à 40% et pinot noir pour le reste. Michel Lis, au discours toujours très imagé, ne tarit pas d'éloges sur le talmondaïs. «Pour qu'un vin soit bon, il faut qu'il ait fait ses Pâques» et ce primeur n'en est qu'à ses débuts. Et de reprendre : «Fruité, rond, il tient en bouche, je le vois associé à une viande grillée, une omelette aux cèpes et même un poisson». Et de conclure : «J'ai l'impression de rouler en bouche un galet de Talmont, un peu comme les cinq cailloux de Cicéron».

On ne peut pas trouver meilleur ambassadeur pour ce vin, que Michel Lis qui rappelle que la **Confrérie des Vins de Talmont** tiendra son premier chapitre au mois de Janvier à la Saint Vincent.

Questions et objections à l'auteur par ses lecteurs et par lui-même

De Daniel, ingénieur-styliste.

Tu régles tes comptes ?

Réponse :

Question de mots. L'auteur ne règle pas ses comptes, il règle les comptes. Comme un bon Commissaire aux comptes de Société (ou d'Association...) examine un bilan et donne son approbation... ou ses corrections, l'auteur scrute les récits ou histoires de Talmont, donne (sans vergogne!) son approbation aux vérités et rejette l'erreur ou l'affabulation (pour ne pas dire le mensonge). Comme les comptes, histoires et récits doivent être réguliers (réglés, même racine) et véritables.

De l'auteur, à lui-même.

"question de mots, ou de faux-mots ?
que fais-tu des contes, et des conteurs ?"

Réponse :

L'auteur n'a rien contre les contes, ni contre les conteurs. Mais il va écouter avec intérêt le professeur Robert Colle, réputé historien de la région, dans l'introduction de son ouvrage «Légendes et contes d'Aunis et Saintonge»* : «Le conte (...) est l'oeuvre d'un érudit, parfois fort ancien d'ailleurs, mais qui n'a pas de base populaire ou qui s'en est considérablement éloigné. Par exemple, la «Légende de Foncillon» a été purement et simplement inventée par Jonain. (...) La légende est explicative et symbolique, le conte est un pur jeu de l'esprit. (...) La confusion entre contes et légendes a été augmentée par des écrivains comme Paul Dyvorne qui a inventé des légendes (celle de l'yeuse d'amour) ou qui a mélangé des faits historiques avec des inventions (Matata) et publié sous le nom «Folklore saintongeais» des récits qui n'ont rien à voir avec le folklore. C'est pourquoi j'ai jugé plus honnête de séparer les légendes (...) des contes proprement dits qui sont destinés à divertir.»

Sages résolutions. Il est seulement dommage que Robert Colle ne les ait pas toujours suivies... même s'il admet que «certaines légendes, recueillies par un érudit, ont été transformées par lui en conte et qu'il s'est produit un échange constant entre les deux genres».

Pour sa part, l'auteur remarque que la vogue actuelle des «conteurs» augmente

* Rupella, La Rochelle 1975.

Attaques
Réponses

60

sensiblement ce risque de contamination et d'affabulation aux dépens de la vérité, physique ou historique. Et il appellera toujours un chat un chat, un bobard un bobard et une sonnette une sonnette.

De Sylviane, guide touristique en Régions Languedoc- Roussillon et PACA.

"Vous êtes l'homme que je crains et redoute le plus dans mon travail, l'érudit local!"

Compliment accepté dans son ambiguïté. Mais l'auteur n'est pas vraiment «érudit local». Tout au plus témoin-naïf* au sens de «qui retrace simplement la vérité, et qui dit sa pensée sans détour» - de la mémoire talmonaise.

De Mariette, lycéenne.

"Tu prétends dire toujours la vérité [dans Fabuleux Talmont] mais avec ta Bibliocritique, ce sont tes opinions."

Objection accordée! Mais les choses sont claires et l'intitulé limpide : Bibliocritique; critique, cela implique certes l'humeur (légitime...) du Critique. Mais donne lui quand même acquit de sa bonne foi dans la «critique littéraire».

D'un «pékin lambda», résident secondaire proche de Talmont depuis plus de trente ans.

Vous vous vantez de votre ancienneté à Talmont. Alors, en quoi seriez-vous supérieur aux autres résidents, et habitants permanents?

Réponse: ancienneté n'est pas titre de noblesse, ni arrogance d'ancien à l'égard des bizuths. Elle permet

seulement d'avoir plus de références et d'observations sur un passé plus lointain (en clair, compte tenu des témoignages de familles amies et des documents anciens de première main, sur deux siècles).

Propos rapporté, d'une réunion.

Le péché de Fabuleux Talmont!

Une accusation: "anonymat!"

Mais il n'y a pas anonymat, seulement un souci de modestie. Car, pour ceux qui ne connaissent pas l'auteur, son nom n'a aucune importance. Et quant à ceux qui le connaissent (en bien ou en mal...), ils l'auront de suite reconnu

"Bien minces sujets que ces affaires de Talmont. Vous cherchez la petite bête."

Réponse: D'abord, pas toujours. Les saccages divers dont Talmont a trop souvent souffert ne sont pas petites affaires... Mais admettons. La «petite bête», la mite, l'acarien, c'est agaçant, ça donne des allergies. Pourtant, c'est intéressant à observer au microscope. Les fariboles, les bobards, les calembredaines, les élucubrations, les sottises, les mythes (attention, le mythe n'est pas le mâle de la mite, disait Sacha Guitry), ce sont mes acariens. Et, même s'ils me divertissent, je dois les dénoncer et éliminer ces parasites de la raison.

"Vous prêchez dans le désert. Les quelques lecteurs qui vous suivront ne feront pas une opinion"

Réponse: Qu'importe, ne crains point, petit troupeau!

* « Vous dites donc que Diderot est un bon homme; je le crois car il est naïf » -Voltaire, lettre à d'Argental, 12 Mars 1758.

Et si vous n'êtes pas d'accord avec le propos de «Fabuleux Talmont» adressez votre protestation à la rédaction. Un peu de rogne chez quelques uns n'est pas mauvais signe dans la recherche de la vérité. On a le droit d'être mal à l'aise de voir réfuter sans conteste une chère croyance ou un bobard attirant. Mais les bienveillants de bonne foi comprendront et, au besoin, rectifieront leur opinion. Pour les malveillants, l'auteur s'en remet à ce mauvais sujet de Cardinal de Retz : «Il est des temps où il faut ménager le mépris, vu le grand nombre de nécessiteux».

...mais n'hésitez pas, si vous avez remarqué une faute d'orthographe ou une erreur de fait, adressez votre protestation à l'auteur, et merci au nom de... la vérité!



Précisions

« Je dis toujours la vérité... Mais pas toute la vérité »

Propos exprimé par le philosophe Jacques Lacan lors d'une conférence.

La citation complète est :

«Je dis toujours la vérité... mais pas toute... c'est impossible, matériellement. Et c'est même par cette impossibilité que la vérité touche ...au réel».

Il est dit page 16 du n°1 que l'observation du soleil couchant éclairant l'autel de l'église est possible les 5 et 6 Août. Il faut préciser qu'il s'agit de l'effet lumineux et non pas de l'instant de la disparition totale de l'astre sous l'horizon (qui, et pour cause, ne peut alors éclairer l'autel). Cette disparition se produit dans l'axe de l'église (à moins d'un demi degré près) le 7 Août. En Avril, bien entendu, le décalage est dans le sens inverse.

Rectification

Cette grande maison blanche dont la façade dominait seule (avant 1932) le port de Talmont a servi depuis peut-être deux cents ans, aux marins-pêcheurs de Mortagne, Saint-Seurin et Talmont, de repère pour leurs «marques»; les relèvements qui déterminent l'endroit où «filer» le tramail. Depuis sans doute le début du XXème siècle, ils la nommaient «Maison à Landon». En fait, elle était propriété de Antoine, Jules, Jean Lamothe, capitaine d'artillerie en retraite, fils d'un capitaine au long-cours et maire de Talmont de 1892 à 1908 puis de 1912 à 1913. Sa fille, Léontine, épousa Aristide Landon, capitaine au long-cours, son aîné de 22 ans. Aristide Landon mourut en 1896, sa veuve lui survécut 26 ans.

Les époux Landon eurent deux filles, Marie-Louise qui épousa Fernand Graveaud, inspecteur de l'Enregistrement (maire de Talmont de 1936 à 1947) et Marthe restée célibataire. Les marins-pêcheurs ont sans doute mieux connu «Madame Landon», veuve du capitaine Landon, que son père Jules Lamothe, qui résidait d'ailleurs le plus souvent à La Rochelle, laissant le travail courant de la mairie à son adjoint Goguet.

Jules Lamothe avait dessiné et planté le vaste jardin de la maison. En tant que maire, il avait décidé la plantation de nombreux arbres (qui manquaient beaucoup à Talmont), des ormeaux principalement, sur les places du bourg et le long de la route conduisant au Caillaud, ainsi que le gros tilleul de la Place de la mairie.

Remerciements aux informateurs!



*La «Maison à Landon»
construite en 1781 par la
famille Marches.
Propriété jusqu'en 1836
d'Auguste Marches (1763-1836),
capitaine-armateur, maire de
Talmont de 1821 à 1830.
Passée par héritages à la
famille Lamothe.*

COMMUNIQUÉ.

À lire en complément de l'article «Catastrophe... cataclysmes»

LA TEMPÊTE XYNTHIA FACE À L'HISTOIRE

Submersions et tsunamis sur les littoraux français du Moyen-Âge à nos jours.

sous la direction d'Emmanuel Garnier et Frédéric Surville.

160 pages. Édité par Le Croît Vif - Saintes

Octobre 2010 - (15 €)

POUR TÉLÉCHARGER «FABULEUX TALMONT»

Le tirage de «Fabuleux Talmont» est, par force, très limité! Si vos amis et connaissances veulent se procurer un exemplaire alors que le numéro est épuisé, voici

l'adresse pour **TÉLÉCHARGER «FABULEUX TALMONT»** :

<http://b5.s3.p.quickshareit.com/files/fabuleuxtalmont1zip9ebf5.zip>